REVUE EL DJEICH

Le développement des capacités défensives de l'ANP vise à préserver la souveraineté nationale

P.3

JEUX SPORTIFS ARABES

22 nouvelles médailles décrochées en fin de compétition

P.11

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 16 JUILLET 2023 // N°598 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

M. ABDELMADJID TEBBOUNE
EN VISITE DE TRAVAIL DE DEUX JOURS À DOHA

Algérie-Qatar : Une coopération qui se renforce

Lire en page 3

PROJET DE LOI SUR L'INFORMATION

feu vert des parlementaires

P.2

ABONNÉS À INTERNET FIXE

L'Algérie 2e en Afrique et 3e dans le monde arabe

P.4

IL AURA LIEU LES 23 ET 24 JUILLET PROCHAIN

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) convoque un congrès extraordinaire

P.5

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Le ministère de l'Intérieur appelle à la vigilance

P.5

IL PRÉVOIT DES DÉPENSES COURANTES SUPPLÉMENTAIRES

Le gouvernement travaille à l'élaboration d'une loi de finance rectificative

P.4

L'ALGÉRIE MET EN PLACE UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR Y FAIRE FACE

La corruption, un fléau à éradiquer

P.3

NADIR KOUADRIA NOMMÉ NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CNAS

M. Nadir Kouadria a été installé, mercredi dernier, au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dans son nouveau poste de directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), indique un communiqué de cet organisme. La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb. Auparavant, M. Kouadria a occupé le poste de directeur général adjoint de la CNAS, précise la même source.

SIX MORTS DANS UN ACCIDENT DE CIRCULATION À DJELFA

Six personnes ont trouvé la mort dans un accident de circulation survenu, le jeudi 13 juillet 2023, dans la wilaya de Djelfa, indique un communiqué de la protection civile. Ce nouveau drame routier, s'est produit sur la route nationale N°40 reliant les wilayas de Djelfa, M'sila à Médéa, suite à une collision impliquant un camion remorque et un véhicule immatriculé provoquant la mort de 6 personnes. Selon la protection civile, les victimes de l'accident sont deux hommes, deux femmes et deux enfants décidées sur le champs. Leurs dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Berine. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

SAISON ESTIVALE

69 NOYADES DANS LES PLAGES ET LES PLANS D'EAU

Les services de la Protection civile ont enregistré, depuis le début de la saison estivale, quelque 69 cas de noyade, dont 32 au niveau des plages, indique le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le Lieutenant Youcef Abdat. Avec le début de chaque été et la hausse des températures, le phénomène de noyade est assurément constaté dans divers plans d'eau : plages, barrages, puits, bassins et lacs, a expliqué M. Abdat dans une déclaration à l'APS, précisant que les services de la Protection civile ont enregistré, depuis le 1er juin, quelque 69 cas de noyade dont 32 au niveau des plages et 37 dans des plans d'eau.

NIGERIA : LE MASTODONTE PÉTROLIER NNPC OBTIENT LE SOUTIEN DU PRÉSIDENT TINUBU POUR S'INTRODUIRE EN BOURSE

L'IPO devrait permettre à la compagnie publique gangrenée par la corruption de lever des fonds, mais aussi d'améliorer son mode de gouvernance et de rénover ses infrastructures défaillantes. La Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC) a obtenu le soutien du nouveau président Bola Tinubu pour s'introduire en bourse « prochainement », a annoncé le PDG de la compagnie pétrolière publique nigériane, Mele Kyari, mardi 11 juillet. « Nous irons sur le marché boursier et ce sera bientôt le cas. C'est la nouvelle direction, et je peux vous confirmer que M. le président est totalement engagé sur ce dossier », a-t-il déclaré, lors d'une conférence sur l'énergie dans la capitale, Abuja. En juillet 2022, l'ex-président nigérian, Muhammadu Buhari, avait acté le changement de statut de la société pétrolière publique en la transformant en une entreprise commerciale à part entière, « sans interférence ni financement du gouvernement », conformément à la loi sur l'industrie pétrolière adoptée en 2021. Selon les autorités, cette réforme vise à soutenir la croissance de la compagnie longtemps décriée pour ses faibles résultats opérationnels et à lui permettre de mobiliser plus facilement des capitaux. Principal acteur de l'industrie pétrolière au Nigeria, la NNPC est présente dans la production à travers des joint-ventures créées avec les plus grandes compagnies internationales. Elle gère aussi les raffineries et la commercialisation de carburant dans le pays.

FORMATION UNIVERSITAIRE :

DE NOUVELLES DISPOSITIONS DÉVOILÉES

Le ministère de l'Enseignement supérieur a adopté de nouvelles dispositions concernant l'offre de formation pour l'année universitaire 2023-2024. Le directeur général des enseignements et de la formation au ministère, Ali Choukri, fourni des détails, faisant état, en ce qui concerne le domaine des sciences et technologies, de 89 offres de formation rien pour le diplôme d'ingénieur et ce à travers 52 établissement universitaires du pays. Le même responsable a également annoncé que le secteur a habilité, pour la première fois, des offres de formation à distance dans 12 universités pilotes.

Il a également précisé que la fiche des vœux devra permettre aux bacheliers de s'inscrire dans des parcours sanctionnés par un double diplôme universitaire, une mesure appliquée au niveau de 6 universités pilotes et permettant à l'étudiant de suivre un double cursus. Il a en outre fait état, concernant les nouvelles offres de formations proposées au titre de la rentrée universitaire 2023-2024, M. Choukri, de 104 offres pour la Licence, 245 pour le Master et 84 offres de formation à caractère professionnel. De nouvelles offres de formation dans le cadre de réseaux thématiques regroupant plusieurs établissements universitaires seront également proposées, dont « le dessalement de l'eau de mer et les eaux traitées » qui réunit deux universités et deux écoles. Les réseaux thématiques proposeront également la spécialité de l'hydrogène vert et le traitement des eaux usées, des formations qui seront sanctionnées par des diplômes de master et d'ingénieur, et des diplômes en post-graduation spécialisée.

PROJET DE LOI SUR L'INFORMATION

FEU VERT DES PARLEMENTAIRES

Le projet de loi sur l'information a été adopté jeudi dernier en deuxième lecture par les membres du Conseil de la nation, l'article 22 ayant fait l'objet de réserves de la part des sénateurs lors du vote de la loi en avril dernier.

Le 25 juin dernier, l'APN avait donné son quitus pour ce projet de loi. Le 10 mai dernier une commission paritaire du Parlement, avait reformulé l'article 22 en question, en reprenant de manière consensuelle, la version initiale du projet de loi y afférent, une version qui ne mentionne aucun délai concernant la délivrance d'une accréditation pour un journaliste exerçant en Algérie pour un média étranger. Les modalités d'application de cet article seront fixées par voie réglementaire.

LA DFC AMÉRICAINE PROMET PLUS D'INVESTISSEMENTS AU NIGER, AVEC UN INTÉRÊT POUR L'ÉNERGIE

L'US-DFC, un acteur qui compte sur le terrain du capital-investissement en Afrique, a indiqué sa disponibilité à renforcer sa présence au Niger et dans le Sahel, en général. Le domaine des énergies durables pourrait intéresser l'institution. Lors d'une rencontre entre Scott Nathan, le directeur général de l'US DFC (U.S. International Development Finance Corporation), et Mohamed Bazoum, le président du Niger, il a été annoncé que l'institution américaine était prête à augmenter ses investissements dans le pays sahélien, avec un intérêt pour la sécurité énergétique. Cette annonce a été faite en marge du 15e forum des affaires Afrique-États-Unis qui se déroule actuellement à Gaborone, au Botswana. La DFC est une institution publique américaine chargée du financement du secteur privé dans les pays en développement. Lors de la rencontre entre Scott Nathan et Mohamed Bazoum, aucun détail supplémentaire n'a été donné concernant les échanges entre l'administration américaine et celle du Niger. Cependant, il est important de noter que la question de l'énergie a été abordée par le président nigérien lors de ses interventions.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

M. ABDELMADJID TEBBOUNE EN VISITE DE TRAVAIL DE DEUX JOURS À DOHA

Algérie-Qatar : Une coopération qui se renforce

Cette visite du président Tebboune confirme que le partenariat stratégique entre l'Algérie et le Qatar gagne du terrain et que les deux Etats ont tracé la voie pour l'avenir. Les relations bilatérales entre les deux pays sont au beau fixe, comme le laisse apparaître la volonté de part et d'autre de promouvoir la coopération bilatérale aussi bien sur des questions politiques d'intérêt commun que sur des dossiers économiques.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé hier une visite de travail de deux jours au Qatar au cours de laquelle il rencontrera l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. Cette visite du président Tebboune confirme que le partenariat stratégique entre l'Algérie et le Qatar gagne du terrain et que les deux Etats ont tracé la voie pour l'avenir. Les relations bilatérales entre les deux pays sont au beau fixe, comme le laisse apparaître la volonté de part et d'autre de promouvoir la coopération bilatérale aussi bien sur des questions politiques d'intérêt commun que sur des dossiers économiques. L'Algérie apprécie la volonté politique et les efforts déployés par le Qatar en faveur de la cause palestinienne et au service de la paix dans le monde. Le Qatar apprécie, pour sa part, le rôle actif que joue l'Algérie dans les affaires mondiales, militant pour un modèle de développement plus équilibré, plus durable, plus solidaire et pacifique de la planète. Quelques mois après avoir été l'invité d'honneur des Jeux méditerranéens d'Oran, l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, est revenu en Algérie pour assister personnellement au Sommet arabe d'Alger, manifestant ainsi la considération qu'il voue à l'Algérie. Le Sommet arabe d'Alger aura a été une autre occasion de confirmer cette dynamique dans les relations bilatérales. Et la coopération a été consolidée à la faveur de ce sommet, avec le lancement du projet de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand, et de celui portant extension du complexe de la société algéro-qatarie de sidérurgie dans la région de Bellara (Jijel). Un lancement auquel ont procédé le président de la République et l'Emir de l'Etat du Qatar, lors d'une cérémonie organisée au Centre international des Conférences (CIC) d'Alger, en marge des travaux de la 31e session ordinaire de la Ligue des Etats arabes. Le choix de l'opportunité de cette opération n'est sans doute pas fortuit. Sa symbolique est, au contraire, forte, et expose devant les dirigeants des pays arabes toute le caractère «exemplaire» auquel a fait référence Abdelmadjid Tebboune pour qualifier les relations entre les deux pays. cette structure hospitalière devrait permettre la prise en charge de la majorité des cas et des interventions chirurgicales, notamment celles difficiles qui nécessitaient un transfert vers l'étranger. Quant au projet portant extension du complexe de la société algéro-qatarie de sidérurgie de Bellara, il vise à porter la production de 2 millions de tonnes à 4 millions de tonnes annuellement. Le lancement de sa réalisation fait suite au mémorandum d'entente pour la réalisation d'une étude de faisabilité, signé en marge de la visite de Abdelmadjid Tebboune au Qatar. Lors de cette même visite, une série d'autres mémorandums d'entente et d'accords de coopération avaient été également signés, dans le but de consolider la coopération entre les deux pays dans tous les domaines, notamment économique, commercial et gazier.

Youcef S

L'ALGÉRIE MET EN PLACE UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR Y FAIRE FACE

La corruption, un fléau à éradiquer

Le Premier ministre a présidé hier la cérémonie du lancement officiel de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. La cérémonie de lancement officiel s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en présence de membres du gouvernement, de représentants de plusieurs secteurs, d'organismes consultatifs et de contrôle et d'entreprises nationales, ainsi que de représentants de la société civile et d'instances internationales. A cette occasion, M. Benabderrahmane a souligné que « le président de la République a accordé, depuis son élection, une grande importance à la moralisation de la vie publique et à la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, en témoigne la mise en œuvre de plusieurs engagements, notamment ceux relatifs au renforcement de la bonne gouvernance et à la réforme globale de la Justice pour en assurer l'indépendance et la modernisation, outre la promotion de la démocratie participative et la construction d'une société civile libre, intègre et active dans le cadre de l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur l'Etat de droit et consacrant la justice sociale, l'égalité et la démocratie participative, l'objectif étant de réaliser le bien-être et la prospérité du citoyen ». La corruption est l'une de causes majeures qui gâche la confiance entre gouvernés et gouvernants. Si durant les deux derniers mandats maladifs de Bouteflika, la corruption est devenue un sport national, ce n'est pas faute de dispositifs législatifs et règlementaires anti-corruption, loin s'en faut ! Au contraire l'Algérie peut se targuer d'avoir un solide cadre juridique de prévention et de lutte contre la corruption doublé d'une adhésion remarquée aux conventions régionales et internationales en la matière. Mais c'est l'application qui faisait défaut ! Les feuilletons judicaires impliquant d'anciens hauts responsables et hommes d'affaires de l'ère du défunt Président Bouteflika qui se suivent au niveau des tribunaux depuis 2019 montrent aussi bien l'ampleur du mal, mais aussi et justement, la permissivité et la non application scrupuleuse des lois. L'impunité a permis tous les dépassements, et l'on sait aujourd'hui les résultats : des pertes causées au trésor public qui se chiffrent en milliards de dollars et une cohorte de ministres et d'hommes d'affaires derrière les barreaux. Pour prévenir et lutter contre ce fléau sous toutes ses formes, et à la faveur de la révision constitutionnelle de 2020, l'Algérie a déployé des efforts notables à plusieurs niveaux pour moraliser la vie publique, consacrer la transparence et la probité dans la gestion des affaires publiques et mette fin à l'impunité des dilapidateurs des deniers publics. De la mise en place de nouvelles règles pour lutter contre le financement occulte des campagnes électorales en passant par la saisie et la récupération des biens publics volés ainsi que par le lancement de stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption , l'Algérie affiche sa volonté d'adopter une politique globale et véritable de prévention de la corruption . Il y a à n'en pas douter des efforts notables qui ont été faits ces trois dernières années dans le cadre de la lutte contre la corruption et le blanchissement d'argent, en attestent les multiples arrestations opérées ces derniers mois liées à ces fléaux. La bataille a commencé certes, mais elle n'est pas encore gagnée. Les anciennes mentalités de gestion et les anciennes pratiques sont encore vivaces. Le lancement officiel ce samedi de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, élaborée il ya quelques mois fait partie de ces grands moyens mis par l'Algérie pour éradiquer ce fléau en associant pour ce faire, la société civile. Cette stratégie centrée sur cinq axes fondamentaux dont la consolidation des principes de transparence et de la bonne gouvernance va certainement améliorer pour cette année et pour les prochaines années le score du pays dans le classement annuel sur la perception de la corruption dans le monde.

Boualem B.

REVUE EL DJEICH: LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DÉFENSIVES DE L'ANP VISE À PRÉSERVER LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

La poursuite sur la voie de l'acquisition des facteurs de force par l'Armée nationale populaire (ANP) répond à des données « très importantes » qui ont pour finalité « la défense de notre souveraineté nationale », a souligné la revue El-Djeïch dans son numéro du mois de juillet. Elle a assuré, à ce propos, et « sans exagération aucune » que « la poursuite sur la voie du développement et de l'acquisition des facteurs de force, tel que recherché par notre vaillante armée, répondent à des données très importantes qui ont pour finalité, dans leur ensemble, la défense de notre souveraineté nationale, qui vient en tête des priorités ».

« Ceci n'est pas sans lien, comme l'a expliqué Monsieur le Président de la République, avec les tentatives de déstabilisation sécuritaire menées dans notre voisinage, attisées par des agendas étrangers conflictuels qui œuvrent à s'approprier les ressources, particulièrement énergétiques, et ce, au détriment de la sécurité des peuples de notre région », a expliqué la revue dans son éditorial. Partant de cette logique, la revue a fait observer que l'ANP « veille à être au fait de tous ces développements sécuritaires et militaires et, par la suite, à utiliser au mieux les potentialités matérielles et humaines dont elle dispose, dans le but d'une sécurisation complète de nos frontières nationales et la préservation de notre indépendance nationale de toute tentative visant à lui porter atteinte ». « Se trompe celui qui pense que l'Algérie des Chouhada et des principes profondément enracinés cherche, à travers le développement de ses capacités défensives, à menacer ou à agresser quiconque», a averti El Djeïch avant de rétorquer que « bien au contraire, elle veille, avec le plus grand soin, à la préservation des liens de bon voisinage qu'elle entretient avec son environnement immédiat, comme elle cherche à coopérer avec divers pays dans le domaine de la sécurité afin d'atteindre des objectifs communs sur ce plan, dans le cadre d'une politique qu'elle a faite sienne depuis toujours, celle de la non-ingérence dans les affaires internes des Etats ». Néanmoins, « dans un monde qui connaît une aggravation des tensions, y compris dans notre proche environnement géographique, il devient plus que jamais nécessaire de renforcer et de consolider le front interne, d'acquérir les facteurs de la force dissuasive et de poursuivre le processus de développement et de modernisation de notre système de défense à tous les niveaux », a-t-elle soutenu.

Y. B.

IL PRÉVOIT DES DÉPENSES COURANTES SUPPLÉMENTAIRES

Le gouvernement travaille à l'élaboration d'une loi de finance rectificative

Le gouvernement a examiné un avant-projet de la loi de finances rectificative pour l'année 2023, présenté par le ministre des finances. Ce projet de texte intervient pour introduire des actions et dispositions rectificatives en vue de prendre en charge des dépenses courantes supplémentaires liées notamment à certaines mesures prises par les pouvoirs publics visant la préservation et le soutien du pouvoir d'achat des ménages, le renforcement de la sécurité alimentaire et la consolidation du programme d'investissement public....

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, jeudi, 13 juillet, une réunion du gouvernement au cours de laquelle les secteurs des Finances, de l'Agriculture et des Télécommunications ont été examinés, indique un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a à cette occasion examiné un avant-projet de la loi de finances rectificative pour l'année 2023, présenté par le ministre des finances. Ce projet de texte intervient pour introduire des actions et dispositions rectificatives en vue de prendre en charge des dépenses courantes supplémentaires liées notamment à certaines mesures prises par les pouvoirs publics visant la préservation et le soutien du pouvoir d'achat des ménages, le renforcement de la sécurité alimentaire et la consolidation du programme d'investissement public au profit de certaines wilayas pour assurer une croissance inclusive et durable. Dans le domaine des télécommunications, le gouvernement a entendu une communication du ministre de la Poste et des Télécommunications sur l'état d'exécution du plan d'action relatif à l'amélioration de la connexion internet. L'exposé a mis en évidence les efforts déployés par l'Etat en matière de développement d'Internet en Algérie. A ce titre, il a été relevé que la capacité de la bande passante internationale est passée de 1,5 téraoctet par seconde en 2020 à 7,8 téraoctets par seconde à la fin de l'année 2022, permettant la multiplication de cinq (5) fois du débit minimum de connexion, qui est passé de 2 à 10 mégabits par seconde et ce, sans incidence sur les tarifs. S'agissant de l'accès au réseau des télécommunications, le secteur a enregistré en début 2023 plus de 5,12 millions d'abonnés à Internet fixe, dont plus 776.000 abonnés à la technologie FTTH (Fibre jusqu'à l'abonné) à travers les 58 wilayas, contre 3,5 millions en début 2020, ce qui place l'Algérie au 2ème rang africain et au 3ème rang arabe en matière de nombre d'abonnés à Internet fixe.

Concernant l'Internet mobile, le nombre d'abonnés est passé de 37 millions en 2020 à 45 millions à fin 2022, dont une couverture 4G de 82% de la population. Enfin, dans le domaine de l'agriculture: Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a présenté une communication sur l'état d'exécution du programme de renforcement des capacités de stockage des céréales et ce, dans le cadre du suivi périodique par le Gouvernement de ce dossier. Cet examen permet d'offrir une évaluation continue ainsi qu'une visibilité sur l'état d'avancement de la réalisation de ce projet stratégique décidé par Monsieur le Président de la République ».

Y.S.

Abonnés à internet fixe : L'Algérie 2e en Afrique et 3e dans le monde arabe

L'Algérie a enregistré en début 2023 plus de 5 millions d'abonnés à Internet fixe contre 3,5 millions en début 2020, se hissant ainsi à la 2ème place en Afrique et à la 3ème dans le monde arabe en matière de nombre d'abonnés à Internet fixe, selon des données publiées ce jeudi par les Services du Premier ministre à l'issue de la réunion hebdomadaire du gouvernement.

Lors de cette réunion, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le gouvernement a entendu une communication du ministre de la Poste et des Télécommunications sur l'état d'exécution du plan d'action relatif à l'amélioration de la connexion internet. S'agissant de l'accès au réseau des télécommunications, le secteur a enregistré en début 2023 « plus de 5,12 millions d'abonnés à Internet fixe, dont plus 776.000 abonnés à la technologie FTTH (Fibre jusqu'à l'abonné) à travers les 58 wilayas, contre 3,5 millions en début 2020, ce qui place l'Algérie au 2ème rang africain et au 3ème rang arabe en matière de nombre d'abonnés à Internet fixe », précise un communiqué. Selon la même source, l'exposé du ministre a mis en évidence « les efforts déployés par l'Etat en matière de développement d'Internet en Algérie », précisant, à ce titre, qu'en matière d'Internet mobile, « le nombre d'abonnés est passé de 37 millions en 2020 à 45 millions à fin 2022, dont une couverture 4G de 82% de la population ».

Il a été relevé également que « la capacité de la bande passante internationale est passée de 1,5 téraoctet par seconde en 2020 à 7,8 téraoctets par seconde à la fin de l'année 2022, permettant la multiplication de cinq (5) fois du débit minimum de connexion, qui est passé de 2 à 10 mégabits par seconde et ce, sans incidence sur les tarifs », ajoute le communiqué.

Y. S.

Lancement d'une plateforme électronique dédiée à l'entrepreneuriat

Le lancement officiel d'une plateforme électronique dédiée à l'entrepreneuriat a eu lieu jeudi, 13 juillet. Cette plateforme, appelée "Moukawil.dz", offre des guides détaillés, des outils interactifs et des ressources pratiques pour accompagner les jeunes entrepreneurs dans le lancement de leurs. La cérémonie d'ouverture de la Conférence nationale sur l'entrepreneuriat en milieu universitaire a été marquée par l'annonce de ce portail. Les ministres de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont co-présidé cet événement, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. Selon M. Oualid, cette plateforme en ligne fournit un guide détaillant les procédures administratives liées à l'entrepreneuriat, ainsi qu'une base de données documentaires essentielles à la réalisation des projets. De plus, elle permet aux jeunes entrepreneurs de s'informer sur les dispositifs étatiques dans le domaine de l'entrepreneuriat, ainsi que sur les possibilités de financement et d'accompagnement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures élaborées par les deux ministères afin d'encourager un grand nombre d'initiatives entrepreneuriales émanant d'universitaires. Parmi ces mesures, le lancement du Guide de l'entrepreneur est prévu pour la prochaine rentrée universitaire. Ce guide abordera dix chapitres informatifs couvrant différents aspects de l'entrepreneuriat tels que la création et la gestion d'entreprise, la fiscalité, la législation et la réglementation, le financement, les dispositifs d'aide de l'Etat, la sécurité sociale, l'accompagnement, les startups et l'innovation, ainsi que l'exportation et l'internationalisation. Une autre mesure consiste à mener des campagnes de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les milieux universitaires. L'année dernière, une vaste campagne de sensibilisation a été réalisée en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et l'accélérateur public de startup Algeria Venture, touchant près de 100 000 étudiants. Cette année, l'objectif est d'atteindre 400 000 étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat, avec une ambition de porter ce chiffre à 1 million d'étudiants d'ici 2024, afin de promouvoir l'esprit entrepreneurial dans les milieux universitaires. Les mesures annoncées lors de cet événement incluent également le lancement de 84 centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE) dans les universités à travers le pays, la création du statut d'étudiant-entrepreneur et l'introduction d'un diplôme pour les étudiants-entrepreneurs.

R.N.

Coupure d'électricité : les explications du PDG de Sonelgaz

« Les températures dépassant les 45°C et atteignant les 50°C notamment dans les régions du sud du pays en plus de la forte demande en électricité ont affecté les réseaux d'électricité, provoquant des perturbations dans l'alimentation. Malgré cette situation, nous n'avons pas enregistré des pannes majeures sur les réseaux électriques» a assuré le PDG de Sonlgaz dans une déclaration à la télévision nationale. M. Ladjal a expliqué ces perturbations par l'effet de la chaleur sur les équipements de transport et de distribution qui connaissent une grande pression durant cette période.

R. N.

IL AURA LIEU LES 23 ET 24 JUILLET

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) convoque un congrès extraordinaire

C'est la commission nationale de préparation du congrès qui en a fixée la date par un vote unanime, indique un communiqué de l'UGTA. Le congrès extraordinaire dont il est question sera précédé de conférences régionales qui auront lieu les 20 et 21 juillet. Ces rencontres auront lieu dans quatre régions qui sont à désigner «ultérieurement», y est-il ajouté.

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) organisera son congrès extraordinaire les 23 et 24 juillet. C'est la commission nationale de préparation du congrès qui en a fixée la date par un vote unanime, indique un communiqué de l'UGTA. Le congrès extraordinaire dont il est question sera précédé de conférences régionales qui auront lieu les 20 et 21 juillet. Ces rencontres auront lieu dans quatre régions qui sont à désigner «ultérieurement», y est-il ajouté. La représentation des femmes et des jeunes est prise en compte par la commission nationale de préparation du congrès. L'UGTA a appelé à «une adhésion massive afin de réussir ce congrès décisif pour l'avenir de cette organisation syndicale» en faisant montre d'«engagement», de «discipline» et de «sens des responsabilités». Ce rendez-vous organique interviendra plus de cinq mois après la démission du secrétaire général, Salim Labatcha, annoncée dans un communiqué diffusé le 5 mars dernier. Au-delà des «problèmes de santé» invoqués, le départ de Labatcha de la direction de l'UGTA était prévisible en raison des tensions et de la colère qui régnaient au sein de cette organisation syndicale. Dans une interview publiée dans les colonnes du journal El Khabar, Amar Takdjout, un des anciens cadres de le centrale syndicale, a estimé qu'il y a eu beaucoup d'«abus» et d'«anarchie» au sein de l'UGTA au cours de ces vingt dernières années et que cela a conduit à la marginalisation et l'isolement de cadres et de responsables syndicaux légitimes. Il ajoute : «les dépassements étaient nombreux et le désordre dans la gestion était encore plus grand, et ce, au point où la justice n'arrivait plus à statuer sur des conflits internes. Ce désordre dans la gestion a provoqué «des catastrophes» dans la «maison UGTA» mais aussi des «victimes» de règlements de compte. De son point de vue, le congrès extraordinaire, devrait créer une nouvelle dynamique rassembleuse, apporter la preuve de l'utilité concrète de la centrale syndicale et lui redonner la place qui lui sied. La refondation de l'UGTA passe inéluctablement par l'élection d'une direction légitime et volontariste.

Y.B

EXPLOSION D'UNE BOMBONNE DE GAZ À BEN IZGUEN (GHARDAIA)

UN DÉCÈS, 4 BLESSÉS ET 2 MAISONS ENDOMMAGÉES

Un mort, quatre personnes blessées et deux maisons endommagées suite à l'explosion d'une bombonne de Gaz survenu vendredi en fin de journée dans le Ksar de Ben Izguen à Ghardaia , a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de Ghardaia . L'explosion d'une bombonne de gaz butane, a entraîné l'effondrement total d'une maison et partiel d'une autre mitoyenne, a fait savoir le chargé de la communication à la PC de Ghardaïa, soulignant que les éléments de la protection civile ainsi que l'équipe cynophile spécialisée dans la recherche des personnes ensevelies ont été dépêchés sur les lieux pour secourir les membres de l'habitation fortement endommagée par l'explosion. Cet effondrement a causé la mort d'un nourrisson de 17 mois fils du propriétaire de la maison et quatre membre de la même famille, le père, 42 ans, l'épouse 28 ans et deux autres enfants de 07et 05 ans présents sur lieux, blessés et souffrants de brûlures et évacués vers l'Hospital de Brahim Tirrichine de Ghardaia. Trois blessés jugés graves ont été évacués par voie aérienne par les services de la protection civile vers l'hôpital spécialisé de Douéra (Alger) , a-t-on appris également du directeur de la santé et de la population , Dr Ahmed Zenati. Le chef de l'exécutif de la wilaya, Abdellah Abinouar, accompagné du DSP et les membres de la commission de sécurité s'est déplacé sur les lieux de l'incident ainsi qu'au chevet des blessés, signale-t-on. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet incident.

APS

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Le ministère de l'Intérieur appelle à la vigilance

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire rappelle l'importance de la protection du patrimoine forestier et des récoltes contre les feux par la prévention, appelant à la vigilance et à la conjugaison des efforts pour éviter les incendies. Dans une circulaire publiée dans le cadre de la sensibilisation aux risques liés à la saison estivale, le ministère a précisé que «la conjugaison des efforts nous évitera les incendies en tout genre cette année», soulignant que la prévention des incendies était «l'affaire de tous». A ce titre, le ministère a recommandé de s'abstenir d'allumer des barbecues à proximité des espaces forestiers et agricoles, de ne pas jeter de mégots de cigarettes et de déchets en verre n'importe où, de ne pas brûler les mauvaises herbes en tas, de ne pas allumer de feux d'artifices et d'éviter les travaux en extérieur susceptibles de provoquer des étincelles. Le ministère a également rappelé le numéro vert de la Protection civile (1021). De son côté, la Direction générale des forêts a «invité à la prudence et à la vigilance, et ce, en évitant tout comportement pouvant entraîner un départ de feu qui menacerait la sécurité et l'intégrité des citoyens et le patrimoine forestier», soulignant que «la protection de la forêt est l'affaire de tous». Le ministère de l'Intérieur avait lancé, en juin dernier, une campagne de prévention contre les feux de forêt, prévue tout l'été à travers l'ensemble des wilayas du pays, sous la supervision des walis de la République, avec la participation de plusieurs secteurs ministériels, organismes et établissements publics et acteurs de la société civile. Cette campagne vise à «sensibiliser à l'importance de la préservation du patrimoine forestier contre les risques d'incendies, par l'adoption des bons gestes et le respect des règles de prévention au niveau de ces espaces en vue de préserver l'intégrité des personnes et des biens».

R.N

165 millions de nouveaux pauvres en trois années de crises, selon l'ONU

Sortir ces 165 millions de nouveaux pauvres de la pauvreté coûterait par an environ 14 milliards de dollars. Selon l'ONU, les récentes crises, telles que la pandémie de Covid-19 et la hausse du coût de la vie, ont plongé 165 millions de personnes dans la pauvreté depuis 2020. Face à cette situation alarmante, l'ONU appelle à une "pause" dans les remboursements de la dette des pays en développement afin d'inverser cette tendance. Les projections du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) indiquent que d'ici la fin de 2023, 75 millions de personnes auront sombré dans l'extrême pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour) et 90 millions supplémentaires seront en dessous du seuil de pauvreté de 3,65 dollars par jour. Achim Steiner, directeur du PNUD, souligne que les pays ayant pu investir dans des mesures de protection ont réussi à prévenir l'appauvrissement d'un certain nombre de personnes. Cependant, il insiste sur le lien entre endettement élevé, insuffisance des dépenses sociales et augmentation alarmante du taux de pauvreté dans les pays très endettés. Le PNUD demande donc une "pause" dans les remboursements de la dette de ces pays, confrontés au dilemme de devoir choisir entre le remboursement de leur dette et l'aide à leur population. Un autre rapport de l'ONU révèle que près de la moitié de la population mondiale, soit environ 3,3 milliards de personnes, vit dans des pays où les paiements d'intérêts de la dette dépassent les dépenses consacrées à l'éducation ou à la santé. De plus, les pays en développement, bien que leur niveau d'endettement soit inférieur, paient davantage d'intérêts en raison de taux plus élevés. Le PNUD propose donc de rediriger les remboursements de la dette vers le financement de mesures sociales visant à atténuer les effets des chocs économiques. Selon le rapport, pour sortir ces 165 millions de nouveaux pauvres de la pauvreté, il faudrait environ 14 milliards de dollars par an, soit environ 0,009 % du PIB mondial en 2022 et moins de 4 % du service de la dette des pays en développement. Si l'on ajoute les pertes de revenus des personnes déjà en situation de pauvreté avant les récentes crises, le coût de l'atténuation atteindrait 107 milliards de dollars (0,065 % du PIB, soit environ un quart du service de la dette). Achim Steiner insiste sur le coût humain de l'inaction en matière de restructuration de la dette des pays en développement et souligne la nécessité de nouveaux mécanismes pour anticiper et absorber les chocs, ainsi que d'une architecture financière qui fonctionne pour les plus vulnérables. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a une fois de plus dénoncé cette semaine un système "obsolète" qui reflète les dynamiques coloniales de son époque de création, et plaide régulièrement pour une réforme des institutions financières internationales.

Y.B

FONCIER ET MARCHÉS PUBLICS :

Le gouvernement adopte une « approche purement économique»

Le ministre des Finances a expliqué que le texte de loi définissant les conditions et modalités d'octroi du foncier d'investissement relevant du domaine privé de l'Etat, concrétise «une nouvelle approche purement économique dans la gestion du foncier économique pour venir à bout de la bureaucratie.

S'exprimant devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, Laaziz Faid, ministre des Finances, a expliqué que le texte de loi définissant les conditions et modalités d'octroi du foncier d'investissement relevant du domaine privé de l'Etat, concrétise «une nouvelle approche purement économique dans la gestion du foncier économique pour venir à bout de la bureaucratie, conférer davantage de transparence au traitement des dossiers d'investissement, simplifier les procédures d'octroi du foncier économique et accompagner véritablement les investisseurs». Laaziz Faid, cité dans une dépêche de l'APS, a ajouté que ce nouveau texte de loi s'inscrit dans le cadre de la révision du cadre juridique de l'investissement de manière à le rendre plus attractif, notamment à «travers la loi sur l'investissement promulguée l'année dernière et qui prévoit une batterie de facilitations visant à améliorer le climat d'investissement». Le ministre indique en guise de mesures comprises dans cette loi que le foncier économique relèvera du ressort exclusif de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement AAPI qui prendra en charge à travers son guichet unique, «l'octroi de concession de gré à gré pour une durée de 33 ans, renouvelable et cessible après concrétisation effective et mise en marche du projet». Par ailleurs, et au sujet du texte de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le même responsable précise qu'il s'agit d'un nouvel outil visant «à simplifier le domaine des marchés publics via un cadre juridique clair, transparent et compréhensible par tous, devant être respecté pour activer son efficacité et assurer les résultats souhaités». Il souligne ainsi que ce texte intervenait en «application des dispositions 139 alinéa 10 de la Constitution, visant la définition de la loi des marchés publics, hissé au niveau des domaines régis par la loi, ce qui est considéré comme un pas vers des niveaux supérieurs en termes de normes juridiques, constituant un autre outil juridique pour les deux chambres du Parlement à même de créer des voies et moyens pour contrôler la gestion des dépenses publiques», relève-t-il en notant également de ce texte éclaircirait les ambiguïtés de certaines dispositions source permanente de conflits et de procédures bureaucratiques sans fin. Défendant le nouveau texte, le premier argentier du pays soutient qu'il ferait de la gestion des marchés publics un facteur de développement et de croissance économique en favorisant la performance et la concurrence. Il tend également à encourager le recours aux énergies renouvelables pour la protection de l'environnement. Ceci et de compter parmi ses dispositions, une clause sociale «instrument privilégié à même de faire des marchés publics un levier pour soutenir les politiques publiques d'insertion professionnelle et d'emploi, notamment pour les personnes qui ont des difficultés à trouver un emploi».

Y.S

84 maisons de l'entrepreneuriat lancées au niveau des universités

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari a procédé, jeudi à Alger, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid, au lancement de 84 maisons de l'entrepreneuriat à travers différentes universités du pays. Lors des travaux de la Conférence nationale sur l'entrepreneuriat, Baddari a indiqué que la création de maisons de l'entrepreneuriat en milieu universitaire « s'accompagnera de la création du statut de l'étudiant-entrepreneur et du diplôme de l'étudiant-entrepreneur en vue de faciliter l'accès des diplômés universitaires au monde du travail et leur permettre de contribuer à la création de la richesse ». Le ministre a souligné que ces maisons ont aussi pour objectif de « soutenir le parcours entrepreneurial en milieu universitaire, à travers une formation complète en management au profit des porteurs de projets. Le ministre a annoncé, à l'occasion, de « l'inscription de 730 projets en cours d'étude au niveau de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires. **RE**

TRAVAUX PUBLICS :

INAUGURATION DU TRONÇON DE LA PÉNÉTRANTE PORT DE BEJAIA-AHNIF

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a procédé, jeudi 13 juillet, à Bejaia, à la mise en service d'un tronçon du projet de la pénétrante autoroutière Port de Bejaia/Ahnif (Bouira), permettant de relier Bejaia à l'autoroute Est-Ouest. Le tronçon inauguré, distant de 16 kilomètres et reliant Takeriet à Timezrit, est l'avant dernière étape avant la mise en service de tout le projet de la pénétrante conçue sur 100 km entre Ahnif (Bouira) et le Port de Bejaia. Il reste, en effet, pour son achèvement une quinzaine de kilomètres et dont une partie est siège de travaux de terrassement. « C'est une petite distance certes, mais son impact est majeur », a assuré le ministre lors de la mise en service de ce tronçon, exhortant les responsables du projet à « aller vite pour livrer la totalité de la pénétrante dans les délais impartis », soit décembre 2024. Le projet de la pénétrante lancée en 2013, sur une distance totale de 100 km (85 km dans la wilaya de Bejaia et 15 km dans la wilaya de Bouira), affiche un taux d'avancement de près de 90%. Il a accusé un « important » retard du à des contraintes diverses, notamment, celles inhérentes aux ruptures de financement, à la topographie et aux considérations géotechniques des sols et aux oppositions des riverains et qui ont valu de considérables glissements sur les délais impartis. La redynamisation du chantier en 2020 a permis de réaliser l'essentiel de son tracé.

Y.B

Les prix du pétrole en nette hausse

Les prix du pétrole ont nettement rebondi cette semaine en affichant un troisième gain hebdomadaire consécutif pour la première fois depuis avril, signe que les fondamentaux du marché recommencent à être au centre des préoccupations des traders. Le Brent s'est hissé au-dessus de 81 dollars le baril lors des deux derniers jours de cotation de la semaine, alors que le brut américain WTI s'affichait largement au-dessus de 76 dollars le baril. Le sentiment haussier se renforce sur les marchés pétroliers suite aux réductions de production des producteurs Opep dont notamment l'Arabie Saoudite, la baisse des exportations de pétrole russe ainsi que des perturbations de l'approvisionnement en Libye, et au Nigeria. Jeudi, certains gisements de pétrole en Libye ont été fermés en raison de problèmes politiques internes. Le ministre libyen du Pétrole, Mohamed Oun, a annoncé que le champ pétrolier d'El Fil, d'une capacité de 70 000 bpj, avait été fermé par des manifestants, en protestation contre la récente arrestation de l'ancien ministre des Finances Faraj Boumtari à Tripoli. Par ailleurs, au Nigeria Shell a suspendu les chargements de pétrole en raison d'une fuite potentielle dans un terminal. La perturbation de la Libye arrête environ 370 000 barils par jour (bpj) tandis que la perte engendrée par la panne du terminal au Nigeria est estimée à 225 000 bpj selon les analyses répercutées par Reuters. Dans un «marché sous l'emprise d'indices de resserrement de l'offre, d'autres pannes pousseront le prix du pétrole à des niveaux encore plus élevés pour le second semestre soulignent les mêmes analyses. Un soutien supplémentaire des prix est venu des rapports de jeudi de l' Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), prédisant que la demande de pétrole augmentera au second semestre, en particulier en Chine, malgré des vents contraires macroéconomiques plus larges. La Banque nationale d'Australie a déclaré vendredi dans une note de recherche qu'elle s'attendait à ce que les prévisions de l'OPEP, si elles se réalisaient, «donnent des prix du pétrole bien au-dessus de 100 dollars le baril», ajoutant que la baisse de la valeur du dollar américain continuait de faire grimper les prix des matières premières. Les prix sont soutenus en outre par les décisions de l'Arabie Saoudite et de la Russie, les plus grands exportateurs de pétrole au monde. Les deux puissances pétrolières ayant convenu ce mois-ci d'approfondir les coupes de production en place depuis novembre de l'année dernière.

RE

INDEMNISATION DES SINISTRÉS SUITE AUX INONDATIONS DE TIPASA

Versement des allocations à 673 familles

L'Etat s'est impliquée dans l'indemnisation des familles touchées par les intempéries, particulièrement les pêcheurs qui ont vu leur matériel détruit par cette catastrophe naturelle en accordant une aide à ces victimes. Cette allocation est destinée à l'acquisition d'équipements et mobiliers. L'opération touche dans une première étape plus de 300 pêcheurs.

L'Etat passe aux actes. L'opération de versement des allocations a débuté, jeudi à Tipasa, au profit de 673 familles pour l'acquisition d'équipements et de mobilier suite aux inondations survenues, le 25 mai dernier, dans certaines communes à l'Est de la wilaya, a appris l'APS ,auprès des services de la wilaya. Il s'agit du versement des allocations destinées aux familles sinistrées pour l'acquisition d'équipements et de mobilier pour leurs logements, sachant que 673 familles sont concernées, dans un premier temps, par cette opération qui touchera un total de 1036 familles sinistrées, selon la même source. A ce propos, les dossiers de 43 familles seront réexaminés, alors que 13 autres ont fait l'objet de réserves, car certains documents n'ayant pas été remis par ces familles aux services concernés (Direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya).Dans le même contexte, la Commission nationale chargée de l'étude des dossiers a rejeté les dossiers de 266 familles qui ont le droit de déposer un recours au niveau du Secrétariat général de la wilaya. Le directeur de la Pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Ahmed Tetbirt a souligné que l'indemnisation des familles sinistrées intervient après l'étude des dossiers par une Commission nationale créée à cet effet, parallèlement au début de l'opération de versement progressif de l'allocation d'indemnisation, par la Direction locale de la pêche, au profit de plus de 700 pêcheurs inactifs suite aux inondations, sachant que cette opération a touché, dans un premier temps, plus de 300 pêcheurs .Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une série de décisions prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé suite aux inondations, notamment l'affectation de 10 milliards de dinars pour l'indemnisation des sinistrés et le relogement, dans un délai de 48 heures suivant la publication du communiqué du Conseil des ministres, de tous ceux ayant totalement perdu leurs logements. Le Président avait également ordonné d'allouer une allocation aux pêcheurs sinistrés, oscillant entre 20.000 Da et 30.000 Da, jusqu'au réaménagement des ports de pêche endommagés, outre la remise en état immédiate des routes et installations, et la mobilisation de bus pour le transport scolaire dans les zones difficiles d'accès pour piétons. **R. R.**

PORT DE BEDJAIA

BAPTISÉ CHEIKH BELHADAD

Le port de Bejaia a été baptisé jeudi, du nom du Cheikh Belhadad, figure de proue du soulèvement populaire de 1871 contre le colonialisme français. S'exprimant en marge de cette baptisation qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 61e anniversaire de l'indépendance nationale (5 juillet), le wali de Bejaia, Kamel Eddine Karbouche, a souligné que Cheikh Belhadad est "un symbole de la Révolte et de la résistance algérienne contre le colonialisme". Il a noté que "c'est à partir du Port de Bejaia que se sont effectuées des déportations massives vers le bagne de la Nouvelle Calédonie des patriotes et nationalistes engagés dans la révolte, dont les enfants de Cheikh, Aziz et M'hand". Cheikh Belhadad est né en 1790 à Seddouk. Il a déclaré le soulèvement de 1871 sur la place du village le 8 avril 1871, mobilisant des dizaines de milliers de résistants qui ont porté la résistance contre le colonialisme dans divers endroits du pays jusqu'à Souk Ahras, entre autres. L'appel a enrôlé pour la cause, selon l'historiographe Idir Hachi dans son livre consacré à l'insurrection de cheikh Belhadad intitulé "1871, une levée en arme pour l'honneur de la patrie", édité en mai 2021, quelque 800.000 personnes dont 200.000 combattants armés, pour une population générale atteignant à peine 2,5 millions d'âmes La révolte a été entreprise de concert avec Ckeikh El Mokrani qui, quelque mois auparavant et à la tête de 15 000 hommes, a mis en feu toute la région des Bibans. **APS**

Sonatrach: Financement d'équipements de dialyse à Timimoun et d'un complexe scolaire à Oran

Le Groupe Sonatrach a signé une convention avec la Direction de la Santé de la wilaya de Timimoun pour le financement de l'acquisition d'équipements de dialyse, a indiqué mercredi le groupe dans un communiqué.La cérémonie de signature a été présidée par le wali de Timimoun et le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, qui effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants, a précisé la même source.En vertu de cette convention, Sonatrach financera l'acquisition d'un centre de traitement de l'eau de dialyse en vue de contribuer à garantir une qualité d'eau conforme à l'usage sanitaire en milieu hospitalier.La compagnie financera également l'acquisition de douze (12) appareils de dialyse au profit de l'Etablissement hospitalier public (EHP) Mohamed-Hachemi de Timimoun. Cette initiative intervient pour réduire les coûts de déplacement des patients souffrant d'insuffisance rénale dans la région et améliorer les prestations sanitaires, a souligné le communiqué.Lors de cette visite M. Hakkar a inspecté le centre de formation professionnelle et d'apprentissage 02 de la wilaya de Timimoun pour s'enquérir des conditions de déroulement du concours de recrutement pour pourvoir 366 postes ouverts au niveau des structures de production de Sonatrach dans la wilaya, auquel participent 1.242 candidats. Le Groupe a indiqué dans son communiqué que le concours se déroulait dans de "bonnes conditions" en coordination avec les autorités locales.Et d'ajouter que la participation de Sonatrach aux projets vitaux et aux actions de solidarité participait de son approche sociale, en tant d'entreprise citoyenne œuvrant à soutenir la stratégie de développement local. Le groupe Sonatrach a également signé, jeudi, un contrat de sponsoring pour financer le projet de réalisation d'un complexe scolaire dans la commune de Ain El Bia à Oran, d'une capacité d'accueil allant jusqu'à 360 élèves en vue de couvrir les besoins du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya, indique un communiqué de Sonatrach. La cérémonie de signature a été présidée par le wali d'Oran et le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar qui effectue une visite de travail et d'inspection à la tête d'une délégation, la deuxième étape de sa visite sur le terrain après celle effectuée, lundi, à la wilaya de Timimoun, note le communiqué. Ce contrat vise à "financer le projet de réalisation d'un complexe scolaire au niveau de la commune d'Ain El Bia, d'une capacité d'accueil allant jusqu'à 360 élèves, et ce pour répondre aux besoins du secteur de l'Education au niveau de la wilaya et alléger les déplacements des élèves résidant dans les nouvelles agglomérations ".Lors de cette visite, M. Hakkar et la délégation l'accompagnant ont inspecté les travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (Oran), où ils se sont enquis des phases de réalisation de cette station dont le taux d'avancement des travaux a atteint plus de 12 % et la réalisation est confiée aux filiales du groupe Sonatrach en l'occurrence la société Algerian Energy Company (AEC), appuyée par la Société nationale de génie civile et bâtiment (GCB) et l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (GTP). Cette station devrait être réceptionnée à la fin 2024 et couvrir les besoins en eau potable du côté ouest de la wilaya d'Oran avec une capacité de production allant jusqu'à 300.000 mètres cubes/jour, ajoute le communiqué. **APS**

VACANCES D'ÉTÉ:

63 enfants Sahraouis en camping à El Marsa

Au total, 63 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et 6 accompagnateurs, se trouvent depuis lundi dernier dans la commune côtière d'El Marsa (est de Skikda) dans le cadre d'un programme de camping d'été, a indiqué jeudi le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) M.Badreddine Miloud a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les invités de l'Algérie "camperont et séjourneront pour leurs vacances d'été au niveau de l'école primaire Khodja-Salah, dans la commune littorale d'El Marsa, et ce du 10 et 24 juillet". Les enfants Sahraouis, âgés de 7 à 12 ans, bénéficieront, durant leur séjour dans la wilaya de Skikda, de diverses activités de plage et visiteront de nombreux sites touristiques, dans le cadre de cette action solidaire encadrée par des membres de l'Association des activités de plein air, des loisirs et des échanges de jeunes de la wilaya de Skikda, a ajouté le même responsable, affirmant que ce camping a été "préparé pour recevoir les jeunes invités dans les meilleures conditions". Entre le 24 juillet et le 10 août prochain, un deuxième groupe d'enfants Sahraouis séjournera également en bord de mer dans la commune d'El Marsa, a conclu M. Miloud. **APS**

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER,

Canicule, comment

Quels sont les gestes réflexes en période de canicule, quels sont les boissons et les aliments à privilégier, comment éviter des coups de chaleur et des intoxications alimentaires. Autant de questions qui se posent en période de forte chaleur.

Les vagues de chaleur sont depuis quelques années plus fréquentes, plus longues et plus précoces. Une vague de chaleur est un épisode caractérisé par une chaleur intense, de courte durée ou par des températures élevées qui perdurent dans le temps, au moins 3 jours consécutifs. L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous et tout particulièrement pour les personnes les plus fragiles notamment les personnes âgées, personnes malades sous traitement médical ou en situation de handicap. Les femmes enceintes, enfants et nourrissons sont également vulnérables. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. N'hésitez pas à prendre toutes les précautions avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils vous paraissent insignifiants !

CANICULE ET RISQUE SUR LA SANTÉ

Les principales pathologies liées à la chaleur sont la fatigue, les maux de tête, les nausées, les crampes musculaires, la déshydratation. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès. Les spécialistes recommandent de se protéger en en adoptant les gestes suivants : restez au frais ; boire de l'eau ; mangez en quantité suffisante ; fermez les volets et les fenêtres le jour, aérez la nuit ; se mouiller le corps , préférez des activités sans efforts .

Il faut savoir que les pertes d'eau dues à la chaleur sont plus importantes l'été et encore davantage en période de canicule. Il faut donc boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif, entre 1,5 et 2 L d'eau par jour (maximum 3 L sinon gare à l'hyponatrémie). Premières personnes concernées : les nourrissons et les personnes âgées. Ces dernières qui ne ressentent parfois pas la sensation de soif doivent se forcer à boire. Si votre enfant n'aime pas l'eau faites infuser des fruits dedans et exceptionnellement, autorisez-lui un ou deux verres de jus de fruits par jour. A noter que la couleur des urines est un bon indicateur de votre état d'hydratation. Plus elles sont foncées et moins l'hydratation est bonne.

GARE À LA DÉSHYDRATATION

Pour éviter les désagréments pendant une vague de chaleur, il est recommandé de boire régulièrement de l'eau, pour éviter la déshydratation. Bien boire, mais aussi manger en quantité suffisante pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme et aussi pour avoir de l'énergie.

Eviter les efforts physiques, mais aussi mouiller son corps avec, par exemple, un linge ou un gant humide sur le visage, les bras, le cou et se ventiler autant que possible pour abaisser la température corporelle.

Il est aussi important d'éviter de s'exposer au soleil, de maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour quand il fait très chaud et en aérant la nuit quand les températures redescendent.

EVITER LES COUPS CHALEUR

Le stress thermique, lorsque le corps ne peut pas se refroidir, est la principale cause de décès liés aux conditions météorologiques. Les températures extrêmes peuvent également aggraver les maladies chroniques, notamment les maladies cardiovasculaires, respiratoires et cérébrovasculaires, ainsi que les affections liées au diabète, alerte l'organisation mondiale de la santé (OMS).

BOIRE FRAIS MAIS PAS TROP

Les boissons très fraîches désaltèrent plus rapidement et atténuent donc la sensation de soif plus vite. Selon les experts de la santé, « même si l'eau fraîche, voire glacée, donne une impression de fraîcheur, ça ne veut pas dire que l'organisme est pour autant plus hydraté. En réalité, c'est même le contraire qui arrive : l'organisme doit réchauffer cette eau trop froide pour ne pas perturber son fonctionnement et fournit donc de l'énergie qui réchauffe tout le corps. C'est un peu le même principe qu'avec une douche froide.

C'est contre-productif car le corps a tendance à augmenter sa température corporelle car il essaye par tous les moyens de maintenir sa température aux alentours de 37°C.

En plus, les boissons très fraîches désaltèrent plus rapidement et atténuent donc la sensation de soif plus vite, donc au final on boit moins».

PARMI LES BONS

RÉFLEXES PR

ALTERNEZ LES FRAÎCHES (QU DU RÉFRIGÉR

DES BOISSON TEMPÉRATUR

Mieux vaut éviter trop grande quanti rétiques et donc au tité d'urine et dor l'eau. En période lons-le, on cherche dratation, pas la dé Autre bons réflexes thés peu infusés.

Il est conseillé de tièdes que brûlants rez à votre organ trop plein de chale faire transpirer, perdre de l'eau...

Même chose, mieu les plats froids afin vailleur inutilemen fatigué de vous n température toute plus, en été, le cor de graisses.

LES ALIMENT À PRIVILÉGIE

En privilégiant des eau comme les frui aidez votre corps à té. Parmi les idée salades, des légum crus comme du r tèque... Mais si nous aident à nous les fruits et les lég sont pas du tout co de canicule. C'est rouge difficile à pour notre organis son, notre corps va plémentaire afin de ce qui va augmente chaleur. Pour évi chaud, il est rec pour la viande bla De même, certain comme le piment curry peuvent aug tion de chaleur dan Ces épices vont sti piration et nous sensibles à la cha recommandent les important d'éviter salés lorsque le the Certes ils favorise l'hydratation, mais retient l'eau et dor tion du corps. E boissons, comme le riches en sucre et d pendant l'été. Cont l'on pourrait croir nous désaltèrent pa re : elles nous dés vent provoquer de selon les experts c nous pouvons donc soif après une boi pour cela qu'il es boire de l'eau, aron ou au citron si beso

CANICULE ET INTOXICATION ALIMENTAIRES

Les risques d'intox se multiplient dura le. Les températur sent la prolifératio le non-respect des

SELON LES EXPERTS DE LA SANTÉ

t préserver sa santé

ÉCONISÉS : S BOISSONS UI SORTENT ATEUR) AVEC S À E AMBIANTE.

le café et le thé en té car ils sont diu- ugmentent la quan- nc l'élimination de de canicule rappe- e à améliorer l'hy- éshydratation !
s : les tisanes ou les

les boire plutôt s. Ainsi, vous évite- isme d'évacuer le ur et donc de vous ce qui vous ferait

ux vaut privilégier de ne pas faire tra- t l'organisme déjà maintenir à bonne la journée. De ps réclame «moins

S R

aliments riches en ts et légumes, vous rester bien hydra- es de repas : des nes crus, des fruits melon, de la pas- certains aliments s hydrater, comme gumes, d'autres ne nseillés en période le cas de la viande digérer et lourde me. Pour cette rai- faire un effort sup- e digérer la viande, er la production de ter les coups de commandé d'opter nche ou le poisson. nes épices fortes , le poivre ou le gmenter la sensa- s notre organisme. muler notre trans- serons alors plus leur. D'autre part, spécialistes, il est les aliments trop ermomètre grimpe. nt la soif et donc s le sel accumulé nc nuit à l'hydrata- n outre, certaines es sodas, sont trop doivent être évitées rairement à ce que e, ces boissons ne as, bien au contrai- shydratent et peu- s pics de glycémie, qui expliquent que c avoir encore plus isson sucrée. C'est t recommandé de natisée à la menthe oin.

S S

ication alimentaire nt la saison estiva- res élevées favori- n des bactéries et mesures d'hygiène

par certains établissements de restauration seraient à l'origine de l'augmentation de ces infections. C'est pour cela que les spécialistes de la santé multiplement les appels à la vigilance. En été, il est important de faire très attention à ce qu'on mange pour éviter les intoxications alimentaires. En effet, si la conservation des aliments se fait généralement sans risque lorsqu'il fait froid, ce n'est pas le cas en été.

Il faut savoir que l'intoxication alimentaire désigne une réaction de l'organisme généralement de nature digestive (nausées, vomissements, diarrhées...) liée à la consommation d'un aliment contaminé, toxique ou d'une eau souillée.

«L'intoxication alimentaire peut être due à n'importe quel agent pathogène. Il s'agit le plus souvent d'une bactérie . Mais elle peut aussi avoir pour origine un virus, un parasite , une mycotoxine, une amibe..,expliquent les experts de la santé .

Dans tous ces cas, l'intoxication alimentaire peut être la conséquence de la rupture de la chaîne du froid, du non-respect des règles d'hygiène ou encore d'un dépassement des dates de péremption…

Parfois, l'intoxication alimentaire résulte d'un agent toxique : plantes, champignons vénéneux, produits toxiques (pesticides, engrais, métaux lourds…)... On parle de toxi-infection.

L'intoxication alimentaire peut survenir à tout âge et à n'importe quelle période de l'année. Il n'est pas rare qu'elle affecte plusieurs personnes simultanément ayant ingéré le même aliment : il s'agit alors d'une toxi-infection alimentaire collective (ou TIAC). Si les intoxications alimentaires sont généralement bénignes, elles peuvent parfois être dangereuses, responsables de complications graves. D'où l'impératif de consulter en urgence en cas de symptômes digestifs aigus ne serait-ce que pour éviter toute déshydratation liée aux vomissements ou aux diarrhées. .

INTOXICATION ALIMENTAIRE, UNE FORME DE GASTRO-ENTÉRITEE

La gastro-entérite est aussi appelée grippe intestinale. Elle se définit comme une inflammation du tube digestif liée à un agent pathogène. Elle se traduit par des crampes intestinales, des nausées et vomissements et/ou encore des diarrhées. Elle est d'origine virale dans 80% des cas, le plus souvent due à des norovirus ou rotavirus. Mais la gastro-entérite peut aussi avoir une origine bactérienne.

La transmission de la gastro-entérite est interpersonnelle par la salive, les mains et également les selles. Elle est très contagieuse et se propage généralement rapidement au sein d'un groupe d'individus en promiscuité.

«Parfois, la contamination est indirecte par l'intermédiaire d'un objet ou d'un aliment souillé. Ce dernier cas correspond à une intoxication alimentaire, affection qui peut donc être identifiée comme une forme de gastro-entérite (dont l'origine est alimentaire» .

DURÉE D'UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE

Généralement, qu'elle soit d'origine toxique ou bactérienne, l'intoxication alimentaire est de courte durée : de quelques heures à une journée. «Cette courte durée permet de distinguer l'intoxication alimentaire de la gastro-entérite virale qui peut s'étendre sur plusieurs jours. Toutefois, en cas de complication(s), une intoxication alimentaire peut engendrer de graves troubles de plus longue durée» .

En outre, il existe des intoxications alimentaires d'origine parasitaire qui peuvent durer plusieurs mois en l'absence de traitement.

Habituellement, le temps d'incubation de l'intoxication alimentaire est court: de quelques heures à un jour après l'ingestion de l'aliment contaminé ou toxique. C'est encore ce qui la différencie de la gastro-entérite virale dont le temps d'incubation varie de 24 à 72 heures.

Quand elle a une cause infectieuse, l'intoxication alimentaire est le plus souvent d'origine bactérienne. Les bactéries les plus souvent en cause dans une intoxication alimentaire sont : Salmonella, Escherichia coli, Staphylococcus, Campylobacter ou Clostridium.

Parfois l'intoxication alimentaire peut aussi être due à un virus (comme les norovirus ou les rotavirus) ; une mycotoxine (toxines produites par des champignons microscopiques comme les moisissures retrouvées sur des denrées notamment d'origine végétale) ; une amibe (elles sont une forme de parasite. on parle d'amibiase. Les amibes responsables d'intoxication sont souvent retrouvées dans des eaux souillés classés non potables) ou encore d'autres parasites (les parasitoses les plus retrouvées sont : l'ascaris, l'anguillule, le tænia, et la bilharziose ...).

D'autre part, les intoxications alimentaires peuvent également être causées par l'ingestion de substances toxiques comme des champignons vénéneux, des baies et des plantes toxiques, des contaminants provenant de matériaux au contact des aliments, de produits issus de l'agriculture, d'autres traces de produits toxiques retrouvés dans la nourriture…

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE DE L'INTOXICATION ALIMENTAIRE ?

Certains facteurs augmentent le risque d'intoxication alimentaire, tels que le non-respect des dates de péremption , le non-respect des températures de stockage , une rupture de la chaîne du froid (aliments surgelés conservés au chaud…) ,la consommation d'aliments restés trop longtemps au chaud , une mauvaise cuisson des aliments ou la consommation d'aliments crus (et notamment des viandes et poissons) , un défaut de lavage des denrées végétales (fruits et légumes) , un manque d'hygiène corporelle et notamment des mains. Autres facteurs, la consommation d'eaux non-potables , le voyage dans des pays à risque d'infection intestinale appelée «tourista» .

D'après les études réalisées , «n'importe quel individu peut contracter une intoxication alimentaire, quels que soient son âge, son sexe, son régime alimentaire et la saisonnalité. Toutefois certaines personnes sont plus exposées, comme les seniors et les personnes âgées , les personnes immunodéprimées , les femmes enceintes et les nourrissons.

LES SYMPTÔMES DE L'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Une intoxication alimentaire se manifeste le plus souvent par des nausées, voire des vomissements , des crampes et des douleurs abdominales, une diarrhée , une déshydratation , une fatigue intense et de la fièvre.

Ces symptômes se présentent dès que l'aliment a été absorbé ou, au plus tard, dans les 24 à 72 heures suivant l'ingestion.

Selon la contamination, les manifestations varient. Par exemple, en cas d'ingestion d'un produit toxique, le patient peut ressentir des troubles neurologiques ou de la conscience (perte de connaissance, coma)… Ces signes doivent vous faire consulter en urgence.

En outre, certaines intoxications alimentaires peuvent être asymptomatiques les premiers temps comme le développement d'un parasite.

Enfin, certains agents pathogènes ne provoquent pas de troubles digestifs, mais d'autres symptômes parfois plus graves : la listéria est responsable de la méningite, la bactérie brucella ou la toxoplasmose (lié à un parasite) peuvent générer de la fièvre, des douleurs diffuses et une altération de l'état général…

il est possible de prévenir l'intoxication alimentaire peut être prévenue grâce à quelques conseils . Il est recommandé d'éviter de consommer un aliment dont la date de péremption est dépassée ; mettre à vue les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches ;

éviter de rompre la chaîne du froid ;

ne pas décongeler et recongeler un produit et ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur, le maintien de la chaîne du froid concerne également le transport des aliments : ainsi, pour le pique-nique, employer une glacière ;

bien lire sur l'emballage la température à laquelle le produit doit être conservé. Il est aussi nécessaire d'emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou un film alimentaire ;

placer les restes dans des emballages fermés et les consommer rapidement ; se laver les mains avant de toucher les aliments et entre chaque manipulation de produits différents ; se laver les mains avant chaque repas et après être aller aux sanitaires ; préférer les aliments cuits et les cuissons à point pour les viandes ; éviter les aliments crus (en particulier les viandes et les poissons) et bien laver et désinfecter au vinaigre les végétaux crus . De même, les boîtes de conserve bombées/dont le contenu a un aspect ou une odeur anormale ; doivent être jetées .

TRAITEMENTS DE L'INTOXICATION ALIMENTAIRE

Parmi les traitements d'une intoxication alimentaire, les experts préconisent le repos ;

la réhydratation en cas de diarrhées , en buvant beaucoup d'eau ou des solutés de réhydratation orale (SRO). La surveillance doit être de mise surtout chez les personnes âgées, les nourrissons et les enfants. Dans certains cas, l'hospitalisation est préférable pour éviter la déshydratation.

Après une intoxication alimentaire, il peut être conseillé de faire une cure de probiotiques. En effet, une telle affection est un véritable bouleversement pour notre flore intestinale et à fortiori si le patient a du avoir recours à des antibiotiques. Il suffirait d'une semaine d'antibiotiques pour détruire 50% de la flore intestinale. Ainsi des lactobacilles (genre Lactobacillus) et des bifidobactéries (genre Bifidobacterium longum) ou encore des levures (Saccharomyces) en compléments alimentaires permettent de rétablir la flore intestinale et de la repeupler avec des «bonnes» bactéries

LES RECOMMANDATIONS DE L'OMS

L'organisation mondiale de la santé (OMS) , ne cesse d'alerter sur les conséquences du réchauffement climatique, dont l'une de ses manifestations est ce déferlement de vagues de chaleur intense. Il faut dire que les journées très chaudes et les températures extrêmes se multiplient dans presque toutes les régions du monde. C'est pourquoi l'agence onusienne met en garde contre les effets des vagues de chaleur sur la santé et appelle à la plus grande vigilance.

Selon les spécialistes, il existe deux types de coups de chaleur : celle dite environnementale, qui se produit lors d'une vague de chaleur exceptionnelle et concerne surtout les personnes âgées, et le coup de chaleur dit d'exercice qui touche plus les jeunes, et survient lors d'épreuves physiques pendant de fortes chaleurs.

Quand le corps est exposé à une chaleur trop élevée, il devient surmené et si l'exposition dure trop longtemps, cela peut entraîner la déshydratation, l'épuisement, les coups de chaleur ou insolation et bien d'autres malaises graves... cela peut même aller jusqu'au décès. Déshydratation et stress thermique entraînent une baisse de l'état de santé général et également une augmentation de l'irritabilité, une perte de concentration et de la capacité d'accomplir des tâches mentales et physiques, prévient l'oms.

En 2021, des événements météorologiques et climatiques à fort impact ont fait des centaines de victimes et affecté directement plus d'un demi-million de personnes. Environ 84 % de ces événements étaient des inondations ou des tempêtes.

«Ces prochaines décennies, l'exposition et la vulnérabilité croissantes aux vagues de chaleur et autres phénomènes météorologiques extrêmes entraîneront une augmentation des maladies et des décès, à moins que les pays ne prennent des mesures d'adaptation et d'atténuation réellement radicales pour lutter contre le changement climatique», avertit l'OMS. L'adaptation consiste à préparer les systèmes de santé et les sociétés à faire face à l'avenir. Par exemple, les plans d'action sanitaire contre la chaleur sont essentiels à l'adaptation au changement climatique, car ils protègent les communautés des décès et des maladies liés à la chaleur.

synthèse Amel B

ALORS QUE L'ACCORD DE PÊCHE MAROC/UE EXPIRE CE LUNDI

Des députés européens montent au créneau et dénoncent le pillage des ressources naturelle du Sahara occidental

En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario, soutenant l'illégalité de «l'accord de pêche avec le Maroc .

Le pillage des richesses naturelles du sahara occidental continue de faire l'actualité. Des députés européens de différents courants et pays sont montés au créneau, la semaine dernière, à Strasbourg, siège du Parlement européen, pour dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et l'inclusion des territoires sahraouis occupés dans la signature d'accords illégaux entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, rapportent des médias.

A la veille l'expiration de l'accord de pêche actuel entre les Vingt-Sept et le Maroc, élargi illégalement au Sahara occidental et dans l'attente de la décision finale de la Cour de justice de l'UE (CJUE) sur le document, prévue pour la fin de cette année, les membres de l'intergroupe européen de soutien au Sahara occidental et des députés européens ont tenu à réaffirmer leur engagement en faveur de la légalité internationale ainsi que leur soutien aux revendications historiques du peuple sahraoui pour la défense de ses droits politiques, sociaux et économiques.

Les protestataires ont brandi des pancartes sur lesquelles étaient écrits les messages : «Le Sahara
occidental n'est pas à vendre» et «Stop the plunder – Stop the looting» (arrêtez le pillage).

Après une rude bataille juridique menée par le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, pour mettre un terme aux accords UE/Maroc incluant illégalement le Sahara occidental, la CJUE est parvenue à une conclusion sans équivoque : ces accords, y compris celui de la pêche, ne peuvent s'appliquer au Sahara occidental.

Depuis Valladolid où s'est tenu, le premier Conseil de la présidence espagnole de l'UE, le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, a exprimé publiquement son pessimisme de voir lesdits accords être renouvelés dans les conditions initiales. «Cela est difficile», a-t-il résumé.

Ainsi, en prévision de l'expiration des accords de pêche, ce lundi, les Etats membres de l'UE se trouvent face à deux choix possibles, selon les options présentées par le Front Polisario : continuer à soutenir l'acte de «piraterie du Maroc» ou choisir la voie de la «légalité offerte par le représentant unique et légitime du peuple sahraoui».

D'ailleurs, et sur ce dernier point, le Front Polisario propose une voie de sortie avantageuse et honorable pour les pays membres de l'UE à travers la première réunion tenue la semaine dernière à Las Palmas avec le secteur de la pêche canarien.

Organisée sous le slogan «Construire des ponts et tisser des réseaux de dialogue qui unissent les intérêts du secteur canarien de la pêche et du peuple du Sahara occidental», la réunion, au cours de laquelle les scénarios post-17 juillet ont été discutés, s'est conclue par une proposition réaliste faite par les Sahraouis aux responsables canariens.

La proposition formulée par le Front Polisario était tout simplement l'octroi aux pêcheurs espagnols de licences de pêche directe pour un an. Le représentant du Front en Espagne, Abdallah El-Arabi, a d'ailleurs exprimé «la ferme volonté du Front Polisario de négocier tous les aspects liés à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental, en tenant compte de l'existence du cadre juridique qui permet l'activité économique sur le terrain, malgré l'état d'occupation.»

De son côté, l'avocat du Front Polisario devant les juridictions européennes, Gilles Devers, a expliqué que les licences de pêche qui seront fournies par le Front Polisario «maintiennent les quotas et toutes les normes qui ont été appliquées dans le cadre de l'accord avec le Maroc et garantissent la sécurité de ceux qui pêchent dans les eaux de la zone exclusive du Sahara occidental.»

Pour rappel, en septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario, soutenant que «l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental». Le Conseil de l'UE avait introduit un recours en appel le 16 décembre 2021. A noter que l'accord de pêche Maroc/UE, dont le protocole actuel expire le 17 juillet prochain, est entré en vigueur le 18 juillet 2019. Il permet à 128 navires de l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé. **Synthèse R.N et agence**

LIBYE

Menace sur les champs pétroliers du sud

Alors que les espoirs reposent sur le pétrole pour relancer l'économie libyenne, des nouvelles contradictoires ont circulé jeudi 13 juillet 2023 au sujet de la fermeture des champs pétrolifères d'El Fil et de Sharara, dans le sud de la Libye.

Des sources de la direction du champ pétrolifère d'El Fil confirmaient aux médias locaux que les manifestants avaient fermé la porte extérieure du champ jusqu'à jeudi après-midi. Et que le champ fonctionne à 80 000 barils par jour sur sa production naturelle de 125 000 barils par jour. De même , elles indiquent que la population et les habitants du sud cherchent à fermer les champs pétrolifères pour protester contre l'arrestation de l'ancien ministre des Finances, Faraj Boumtari, dans la capitale libyenne, Tripoli, selon les médias locaux. Cependant, le département d'information de la compagnie pétrolière nationale de la Libye (National Oil Corporation – NOC) n'a pas encore commenté la déclaration de force majeure concernant le champ pétrolier.

Notons que le champ El Fil est situé dans le bassin de Murzuq, à environ 750 km au sud de Tripoli. Il contient plus de 1,2 milliard de barils de réserves de pétrole. Il a été découvert en 1997 par un consortium dirigé par la société britannique LASMO, la société italienne ENI et cinq autres sociétés coréennes.

Dans le même ordre d'idées, deux ingénieurs du champ pétrolier de Sharara en Libye ont déclaré jeudi dernier, à Reuters que la production dans le champ diminuait progressivement et était sur le point de s'arrêter complètement d'ici les prochains jours. Tout en ajoutant que le champ n'avait pas encore été pénétré par des manifestants.

Le champ de Sharara, l'un des plus grands champs pétroliers de Libye, avec une capacité de 300 000 barils par jour, a toujours été la cible de manifestants locaux; et ce, pour diverses raisons et revendications politiques.

Le champ est situé dans le bassin de Murzuq au sud-est de la Libye. Il est géré par la National Oil Corporation via l'Akakus Oil Operations Company, aux côtés des sociétés espagnoles Repsol et française Total.

La production d'hydrocarbures est essentiel pour l'économie de la Libye

La production pétrolière libyenne s'élève à 1,207 million de barils, et la NOC espère la doubler et atteindre 1,50 million de barils par jour au cours de l'année en cours. Une tâche qui ne sera pas facile compte tenu des tensions politiques en cours. Par ailleurs, les recettes en devises se sont élevées à 10,1 milliards de dollars et les exportations de pétrole brut représentent l'équivalent de 96 % des exportations totales de l'économie libyenne. La production d'hydrocarbures est un élément essentiel de l'avenir économique de la Libye. Car elle constitue environ 95 % des exportations et des revenus du gouvernement. Avec des attentes de croissance d'environ 15 % en 2023, selon les données du FMI.

Enfin, soulignons que la Libye possède d'importantes réserves de pétrole et de gaz et a donc l'un des niveaux de PIB par habitant les plus élevés d'Afrique.

Par Revue du Maghreb

TROIS MOIS DE CONFLIT AU SOUDAN

Des humanitaires débordés par l'ampleur de la crise humanitaire

Cela fait, trois mois jour pour jour qu'un conflit armé fait rage au Soudan. Le commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhane et son ex-numéro deux, le général Mohamed Hamdane Daglo, qui dirige les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), s'arrachent le pouvoir. Les combats sanglants ont fait au moins 3 000 morts et les experts estiment que ce chiffre est probablement sous-estimé. Près de trois millions de personnes ont été contraintes de fuir à l'intérieur du pays ou dans les États voisins comme le Tchad où jusqu'à 2 000 Soudanais franchissent la frontière chaque jour. La Cour pénale internationale a lancé une enquête pour crimes de guerre dans la région du Darfour. **Par Agence**

FOOTBAL : ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE : L'ALGÉRIE DANS LE GROUPE G

Importantes chances de qualification au Mondial

Le tirage au sort a été favorable à l'Algérie. La sélection nationale a été injectée dans un groupe qui ne connait pas de redoutables adversaires à l'exception de la Guinée.

Le choix de 10 groupes avec comme chapeau l'équipe classée parmi les 10 premiers en Afrique par la FIFA a facilité la tâche à l'équipe algérienne. Puisque cette formule évite des chocs avec notamment le Sénégal, la Tunisie, le Maroc, le Cameroun, le Ghana, la Côte d'Ivoire. Résultat des courses, l'Algérie devra faire face à des équipes moins fortes et donc a de fortes chances de se qualifier au Mondial qui sera organisé aux Etats Unis, au Canada et au Mexique. Le groupe est à première vue facile à l'exception de la Guinée. Mais il convient d'être très prudent car les équipes africaines ont progressé et ces éliminatoires ne sont à l'abri de surprises. L'Algérie devra faire de longs déplacements en allant affronter notamment le Botswana, l'Ouganda, le Mozambique. A moins que la non qualification des stades de certains pays qui font partie du groupe ne rapproche les distances. Des conditions comme l'état du terrain, la chaleur et l'arbitrage peuvent influer sur les résultats du match. Il convient de bien préparer ces échéances, d'être très vigilants et de ne pas sous-estimer les adversaires. La Coupe d'Afrique des Nations qui sera organisée en Côte servira de test sur la solidité de l'équipe. Elle permettra si cette opportunité est saisie d'aguerrir les compartiments de l'équipe face à des équipes plus coriaces. Le coach Djamel Belmadi a suffisamment de temps pour corriger les points faibles de l'équipe : l'axe central de la défense et le milieu de terrain. Car sans un renforcement de l'équipe, il faut s'attendre à des rencontres plus difficiles. La sélection algérienne de football évoluera donc dans le groupe G aux éliminatoires de la Coupe du monde 2026, selon le tirage au sort effectué jeudi à Abidjan en Côte d'Ivoire, en marge de la 45e assemblée générale ordinaire (AGO) de la Confédération africaine (CAF). Outre l`Algérie, le groupe B est composé de la Guinée, de l'Ouganda, du Mozambique, du Botswana, et de la Somalie. Les deux premières journées des éliminatoires se joueront entre le 13 et 21 novembre prochain .Les vainqueurs de chacun des 9 groupes se qualifient pour la Coupe du Monde 2026, rapporte l'APS .Les quatre meilleurs deuxièmes des groupes joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la FIFA prévu en mars 2026.Cette phase unique des éliminatoires africaines s'étirera sur 23 mois.

JEUX SPORTIFS ARABES : 11 ÈME JOURNÉE

22 nouvelles médailles décrochées en fin de compétition

L'Algérie a bouclé sa participation aux Jeux sportifs arabes JSA-2023, en glanant 22 nouvelles médailles (7 or, 9 argent, 6 bronze), confortant ainsi sa suprématie en tête du tableau général avec un total de 255 breloques (106 or, 77 argent, 72 bronze). Le karaté-do, le cyclisme, et l'haltérophilie, le basket 3x3 (messieurs), et le volley-ball (dames) ont permis à l'Algérie d'enrichir sa moisson en or. Lors de la deuxième et ultime journée des épreuves de karaté-do, les Algériens ont décroché cinq novelles médailles (2 or, 1 argent et 2 en bronze). Les deux médailles d'or ont été décrochées par Dahleb Narimène au kata individuel, vainqueur en finale face à la Marocaine En-Nesyry Aya (40,7 à 38,4), et la sélection algérienne de Kata par équipes (messieurs), composée de Ben Makhlouf Saber, Belabed Badis et Tahoulit Abdelli. En revanche, les karatékas algériens de kumité individuel n'ont pas réussi à monter sur la plus haute marche du podium, notamment Hocine Daïkhi (+84 kg) et Kraima Mekkaoui qui se sont contentés de la médaille de bronze, tandis que Chaïma Oudira (+68 kg) a pris l'argent. Avec un total de douze médailles (5 or, 3 en argent et 4 en bronze), le karaté-do algérien s'est bien illustré lors des JSA-2023, en se classant à la 1re place en présence de onze (11) autres pays. "Le niveau technique du tournoi a été très élevé avec la participation des karatékas de classe mondiale et olympique, notamment les Jordaniens, Saoudiens, Marocains et Tunisiens, alors que l'Algérie a été représentée par ses champions d'Afrique et méditerranéens. La différence du niveau est très minime entre les différents athlètes. Plusieurs paramètres entrent en considération pour la victoire finale, notamment les décisions d'arbitrage mais surtout la forme de l'athlète le jour de la compétition.", a estimé l'entraîneur national, Maâmar Rouichi. A Tipasa, les cyclistes algériens se sont distingués en décrochant deux médailles d'or. Hamza Yacine a remporté la course en ligne individuelle, alors que la sélection algérienne a été sacrée par équipes de l'épreuve. Hamza Yacine qui a déjà composté son billet pour les Jeux olympiques JO-2024 de Paris, a franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 120 km avec un chrono de 2h 56m 22 sec, devant l'Emirati Abdellah Al Ali et son coéquipier Youcef Reguigui, crédités du même temps. Les résultats de cette course ont permis à la sélection algérienne masculine de décrocher la médaille d'or par équipes de l'épreuve en ligne. En haltérophilie, l'Algérie a remporté un total de six médailles (1 or et 5 argent), lors de la 4e et dernière journée des épreuves disputées la salle omnisports de Bordj El Kiffan (Alger-Est). Aymen Touairi (-102 kg) a ravi la vedette en remportant une médaille d'or et une en argent lors de cette ultime journée. 4e et 6e aux mouvements de l'arraché et de l'épaulé-jeté aux Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran, Touairi a soulevé 193 kg au mouvement épaulé-jeté qui lui a permis de glaner le vermeil, devant l'Irakien Qasim Al-Lami (192 kg), alors que la médaille de bronze est revenue au Jordanien Asem Al-Sallaj (177 kg).

Au mouvement arraché, Touairi a pris l'argent avec une barre de 167kg, derrière l'Irakien Qasim Al-Lami (172 kg) qui s'est adjugé l'or. En tennis de table, les pongistes algériens ont gagné trois médailles dont une en argent, à la salle OMS de Tipasa, en clôture des compétitions de la discipline. La médaille d'argent a été remportée par le chef de fil du tennis de table algérien, Mehdi Bouloussa, battu en finale du simple par le Saoudien Ali Noor Alkhadrawi (3-1). Les médailles de bronze ont été remportées par Lynda Loghraibi et Malissa Nasri en simple dames.

R.S

HALTÉROPHILE

SIX MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE

La sélection algérienne (messieurs/dames) d'haltérophilie a glané six médailles (1 or et 5 argent) lors de la 4e et dernière journée de compétition, disputée vendredi à la salle omnisports de Bordj El Kiffan (Alger), pour le compte des Jeux sportifs arabes (JSA-2023), organisés du 5 au 15 juillet dans cinq wilayas d'Algérie. L'unique médaille d'or algérienne a été l'œuvre d'Aymen Touaïri dans l'épreuve de l'épaulé-jeté des -102 kilos, avec une charge à 193kg, après avoir remporté l'argent à l'arraché (167kg). La médaille d'argent de l'épaulé-jeté est revenue à l'Irakien Qasim Al-Lami (192kg), alors que le Jordanien Asem AlSallaj a pris le bronze (177kg). Au mouvement arraché, le titre arabe a été adjugé à l'Irakien Qasim Al-Lami (172kg), alors que le Jordanien Asem AlSallaj (145kg) a complété le podium. Touaïri a expliqué qu'il avait "choppé une grippe", et qu'il était incertain pour ces Jeux arabes, surtout qu'il devait "éviter d'aggraver" son cas, pour "ne pas compromettre" les importantes échéances internationales inscrites à son programme pour cette fin d'année 2023, notamment, les Mondiaux d'Arabie Saoudite (2-17 septembre) et les qualifications aux JO de 2024 à Paris. "La compétition se déroulait chez nous, et quand j'ai repensé à ce merveilleux public, je me suis dit qu'il fallait que je participe, malgré cette grippe qui m'avait considérablement amoindri. J'ai vraiment puisé au plus profond de mes ressources pour décrocher ces deux médailles et j'en suis très heureux" a-t-il ajouté. De leur côté, Salim Elbagor (+102 kilos) et Amina Yahia Mamoun (+81 kilos/dames) se sont contentés de deux médailles d'argent chacun aux deux mouvements. Elbagor a soulevé la barre de 150kg à l'arraché, derrière le vainqueur le Syrien Man Asaad (175kg), et devant le Tunisien Ezzdine Maik Lahmadi (130kg), alors qu'à l'épaulé-jeté, l'Algérien a réussi une barre de 170kg, derrière le Syrien (210kg) et devant le Tunisien (160kg). Pour sa part, Amina Yahia Mamoun a soulevé la charge de 82kg à l'arraché, devant la Saoudienne Nujud Khormi (59kg) et derrière l'Egyptienne Shimaa Ali (85kg). Pour sa seconde médaille d'argent, l'haltérophile algérienne a réussi à l'épaulé-jeté 106kg, à un kilo de l'Egyptien (107kg), devançant la Saoudienne Nujud, auteur de la médaille d'argent avec (81kg). "Je n'ai que seize ans et c'est ma deuxième participation à un tournoi majeur avec les seniors. La première fois, c'était aux Championnats d'Afrique, pendant lesquels j'ai glané une médaille d'argent et deux bronze. Aujourd'hui, je termine avec deux médailles d'argent et je suis satisfaite de mon rendement, surtout que j'ai été confrontée à la rude concurrence égyptienne et tunisienne, deux athlètes, de surcroît, plus âgées et nettement plus expérimentées que moi", a déclaré à l'APS Amina Yahia Mamoun, juste après la cérémonie de remise des médailles. "Mon prochain objectif sera les championnats du monde juniors, qui auront lieu au mois de novembre au Mexique. Mon rêve est bien évidement d'y décrocher une médaille, mais sachant que la concurrence sera certainement très rude, je serai tout aussi heureuse de terminer parmi les dix premières", a-t-elle ajouté.

APS

FIN DU TOURNAGE DU COURT MÉTRAGE "EL-SAKIA"

Le court métrage "El-Sakia" dont le tournage a pris fin, sera prochainement projeté en salles, a indiqué à l'APS le réalisateur Mehdi Tsabasset. Produit dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec une entreprise privée, le film raconte l'histoire d'une famille algérienne, une mère et ses deux enfants, Nacéra et Ibrahim, en plein bombardements, menés par l'aviation de l'armée coloniale française, en 1958, dans le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, situé à la frontière algéro-tunisienne. Le film, d'une trentaine de minutes, dépeint le périple de cette famille qui quitte la ville de Souk Ahras vers le village tunisien, réussissant à franchir la ligne Morice. Arrivée à Sakiet Sidi Youssef, la famille se retrouve sous les bombardements de l'armée coloniale qui font plusieurs victimes dont la mère et le frère, tandis que Nacéra sera la seule rescapée de ce crime odieux contre l'humanité. Le court métrage débute avec des flash-back, par lesquels Nacéra, devenue archéologue, se remémore le périple de sa famille et ses aléas. Les scènes du film dont le scénario est écrit par Zoubida Maamri, avec la participation des artistes Sali Bennacer et Mabrouk Ferroudji, ont été tournées dans plusieurs sites de la wilaya de Aïn Defla, notamment à "El Kherba", située dans la localité d'El Amra et Ben Allal.

APS

JOURNÉES DU THÉÂTRE MÉDITÉRRANÉEN :

Clap de fin, après cinq jours de représentations

Le rideau est tombé, mercredi, au théâtre régional "Abdelkader Alloula" sur la 2e édition des Journées du théâtre méditerranéen. Le public qui a répondu présent, a admiré, cinq jours durant, les œuvres des troupes théâtrales ayant animé ce rendez-vous. « Cette manifestation a connu un succès artistique et organisationnel.

Les troupes de quatre pays méditerranéens ont participé sur la scène du Théâtre Régional d'Oran, proposant des pièces intéressantes lors de ce rendez-vous, marqué par une présence distinguée du public », a souligné à l'APS le Directeur du Théâtre Régional, Mourad Senouci, en marge de la cérémonie de clôture de la deuxième édition des Journées du Théâtre Méditerranéen. Cette manifestation a vu la présentation de cinq pièces, l'Algérie ayant participé avec deux représentations, la première "El Azeb" écrite et mise en scène par Moulay Meliani Mohammed Mourad, et la deuxième intitulée "la dernière Halqa" de la troupe de Sidi Bel Abbes, qui a fait voyager le public vers les mondes des "Goualine" et de la Halqa qui est l'un des affluents du patrimoine algérien. Le public a apprécié un spectacle venu de Tunisie, "Hadith Tarakoun" du réalisateur Saber El -Hami, qui a traité, à travers des personnalités artistiques, un voyage à la recherche du bonheur et d'une vie confortable dans une société régie par les coutumes et les traditions, ainsi qu'un monodrame intitulé "Taha" du réalisateur français Sylvain Machak, qui raconte l'histoire de feu l'écrivain et poète palestinien Taha Mohamed, la fermeté et la lutte du peuple palestinien face aux pratiques oppressives de l'entité sioniste. La représentation théâtrale italienne "Le dernier été", mise en scène par Chiara Caligri a reconstitué le souvenir de l'assassinat des deux juges italiens, Falcone Giovanni et Paolo Borsellino, par la mafia en 1992, tout en mettant en lumière l'amitié

qui les liait. Ce qui a distingué ce festival était la présence "remarquable" du public, qui suivait les œuvres théâtrales. Les familles oranaises prenaient l'initiative d'accueillir des comédiens chez eux et d'organiser des mini-soirées au théâtre, en l'honneur des invités de la manifestation pour savourer les célèbres confiseries traditionnelles de la ville d'Oran. Dans ce cadre, la réalisatrice italienne Chiara Caligri a déclaré: "les journées méditerranéennes ont été une occasion pour vivre de nouvelles expériences artistiques et découvrir aussi un public merveilleux". Pour sa part, la comédienne de théâtre tunisienne Yousra Benali a affirmé que "la Fondation du Théâtre Régional fait un grand effort pour consolider la culture théâtrale auprès du public, et c'est ce qui manque dans certaines régions arabes". De son côté, l'acteur français Sylvain Machak a indiqué que "Cet événement a été l'occasion d'échanger des expériences avec d'autres troupes théâtrales, ce qui m'a permis de découvrir la chaleur de ce public merveilleux qui respire le théâtre. Oran est vraiment la ville de l'art et du théâtre". Dans le même contexte, le Directeur du Théâtre Régional, Mourad Senouci, a indiqué que les Journées du Théâtre méditerranéen ont attiré 2.000 spectateurs tout au long des six jours de cette manifestation, soulignant, d'autre part, que le coût de cette manifestation théâtrale a été estimé à 2,5 millions DA, dont 50 % provenaient des revenus de la billetterie du premier semestre de l'année en cours, le reste étant de la publicité des sponsors. Ce rendez-vous annuel reste un soutien au mouvement associatif dont Ahl El-Fen, qui a animé la cérémonie d'ouverture "Houlm Chab", qui a mis en exergue les habits traditionnels de cette manifestation, "Bel Horizon" qui a organisé des sorties touristiques en faveur des troupes théâtrales participantes et la coordination de citoyenneté durable, ce qui a contribué au succès de cette manifestation sur le plan théâtral et touristique. Cette édition a permis d'organiser un "Master Class" international de formation de 30 jeunes de troupes amatrices du département des arts de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" dans l'interprétation et les expressions corporelles, sous l'égide de metteurs en scène d'Italie, Tunisie, un acteur français, le metteur en scène algérien Ahmed Khoudi, le chorégraphe Aissa Chouat. Cette manifestation théâtrale a été couronnée par la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre le Théâtre Régional "Abdelkader Alloula" et le Centre National d'Arts Dramatiques et de Scène de Kairouan (Tunisie), permettant le jumelage des Journées du Théâtre méditerranéen et le Festival du théâtre méditerranéen organisé à Tunis. La cérémonie de clôture de la 2eme édition des Journées du théâtre méditerranéen été marquée par une cérémonie animée par l'artiste Brahim Hadj Kacem qui a présenté une variété du genre andalou, nouba, chant soufi, outre des chants de hawzi, aroubi, madihs religieux célèbres. Ce rendez-vous théâtral, organisé par le Théâtre Régional "Abdelkader Alloula", sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, coïncide avec la 15e édition des Jeux Sportifs Arabes en Algérie, dont la capitale de l'Ouest du pays abrite une partie de ses compétitions.

R.C

Salon national des Arts Plastiques

La 10e édition du Salon national des Arts Plastiques a été ouverte, jeudi soir à la Maison de la Culture "Zeddour Brahim Belkacem" d'Oran, avec la participation de plus de 50 artistes plasticiens professionnels, venus de différentes wilayas du pays pour exposer leurs expériences artistiques dans le domaine de l'art visuel algérien. «Cette manifestation coïncide avec la 15e édition des Jeux Sportifs Arabes, organisés en Algérie, du 5 au 15 juillet en cours, et dont la capitale de l'ouest du pays abrite une partie de ses compétitions», a souligné à l'APS la commissaire du Salon, Meriem Guellai. La cérémonie de vernissage de cet événement artistique, qui enregistre la participation de 34 artistes plasticiens de la capitale de l'Ouest du pays, s'est déroulée en présence d'intellectuels, d'artistes plasticiens et des amateurs de l'art visuel, qui ont découvert les capacités artistiques dont

recèle l'Algérie dans le domaine des Arts plastiques, qui veille à l'enrichissement de la scène artistique avec de nouvelles expériences. Intervenant à cette occasion, la Directrice de la Culture et des Arts d'Oran, Kouadi Achouche Bakhta, a souligné que "cette manifestation est une opportunité pour les artistes d'échanger les expériences afin de promouvoir l'art plastique et permettre au public de découvrir leurs nouvelles œuvres qui enrichissent ce type d'arts". Ce rendez-vous culturel, tenu sous le slogan "Oran, je t'ai dessinée avec un pinceau arabe" connait l'exposition de 51 tableaux, dont 21 œuvres visuelles signées par des artistes plasticiens, venus des différentes wilayas du pays, en vue de faire connaitre leurs expériences et mettre en exergue la diversité du monde des arts plastiques en Algérie. Ces œuvres, qui ornent les murs de la galerie d'art de la Maison de la Culture, traitent de portraits de femmes portant des costumes traditionnels du patrimoine algérien, de chevaux et d'attelages de cavalerie, et de tout ce qui touche au monde de la "fantasia" et aux rituels associés à ce type d'arts traditionnels, ainsi que des peintures sur l'art contemporain, la calligraphie arabe et la calligraphie en général, des paysages naturels et des monuments historiques et archéologiques que recèlent les différentes régions du pays.

R.C

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BECHAR
COMMUNE DE BECHAR
ADRESSE : PLACE DU 1ER NOVEMBRE
N° D'IMMATRICULATION FISCALE : 096008019039232

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 45...../2023

Le président de l'assemblée populaire de la commune de Béchar lance un avis de consultation portant sur :

RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS LES QUARTIERS DE LA COMMUNE DE BECHAR : EN SEPT (07) LOTS SEPAREE.

LOT N° 01 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT AUX LOGTS AU VIEUX KSAR NOUADAR
LOT N° 02 : Rénovation du réseau d'assainissement HAI CHAABA DJADIDA
LOT N° 03 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY 24 LOGTS HAY EL BADR
LOT N° 04 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY EL DJIHANI 320 LOGTS
LOT N° 05 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY EL KARMA 02
LOT N° 06 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY TADMAMINE LOGTS MINERES
LOT N° 07 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY MONGAR 03

Les entreprises ayant une copie du certificat de qualification et classification professionnelle **Hydraulique qualification la TROIS (III) (03) et plus** en cours de validité, intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

La commune de Béchar – service des marchés publics et d'équipement (bâtiment « A », premier étage – bureau N° 37) et c'est pendant tous les jours de travail contre le paiement de 10 000,00DA.

Les offres doivent comporter des copies des pièces réglementaires en cours de validité jusqu'à la date d'ouverture des plis et composées de trois plis comme suit :

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part fermée, ne comportant que les mentions suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, de fax de soumissionnaire, le numéro et l'objet de l'appel d'offres portant clairement la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » dans laquelle il devra inclure les pièces administratives réglementaires suivantes :

- **La déclaration de candidature** selon model joint au présent cahier des charges, accepté dûment rempli soigneusement, paraphée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- **La déclaration de probité** selon model joint au présent cahier des charges, dûment rempli soigneusement, paraphée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire (En cas de groupement, chaque membre devra fournir une déclaration de probité).
- **Certificat de qualification** et classification professionnelle dont **l'activité principale est en hydraulique catégorie** TROIS (III) (03), **et plus** en cours de validité ; jusqu' à la date de fin de validité des offres de soumissionnaire (Cas de soumissionnaire seul).
- **Certificat de qualification** et classification professionnelle dont **l'activité principale est en hydraulique catégorie** TROIS (III) (03) **et plus** en cours de validité ; jusqu' à la date de fin de validité des offres de chef de file du groupement momentanées d'entreprise (le gérant) + les certificats de qualification et classification professionnelle activité principale en hydraulique catégorie UNE (I) (1) et plus, en cours de validité jusqu'à la date de fin de validité des offres pour les autres membres de groupement (Cas de groupement momentanées d'entreprise).
- **Extrait du casier judiciaire** du soumissionnaire ou du gérant du groupement en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Le statut de la société **EURL, SARL, SPA, SNC**.
- En cas de groupement d'entreprises, joindre le protocole d'accord et définir la part que détient chaque membre ainsi que le chef de file ayant le pouvoir de représentation du groupement momentané de l'année en cours.
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL, SPA, SNC) délivrée par les antennes locales du registre de commerce de l'année 2023.
- Les copies des **références professionnelles similaires** justifiées par des **attestations de bonne exécution** des travaux similaires délivrées par les maîtres d'ouvrages. Contient le montant ou accompagné des devis des projets réalisés dans les **Cinq 05** dernières années.
- **Liste des moyens humains** à mettre sur le projet avec justification (**affiliation de la CNAS** de chaque cadre ou ouvrier à jour, attestation de travail ou copie des diplômes).
- **Liste des moyens matériels** destinés au projet avec justification (carte grise, et assurance pour les moyens roulants en cours de validité à la date d'ouverture des plis), et/ou contrat de location notarié pour le matériel roulant ne dépassant pas une année à la date d'ouverture des plis avec assurance de dit matériels en cour de validité à la date d'ouverture des plis, et PV d'huissier de justice pour les moyens non roulant en cours de validité (01 an à partir de la date d'établissement du présent PV).
- **Les bilans** des trois dernières années **(2020, 2021, 2022)** certifiés par le commissaire aux comptes et conforme au chiffre du **C20** ou tout autre document justifiant le chiffre d'affaire.
- **Attestation du C20 délivrée par les services des impôts** en cours de validité.
- La copie du **registre de commerce électronique en cours de validité**.
- La copie de **l'extrait de rôle** apuré ou avec échéancier, dans un délai de trois mois maximums à la date d'ouverture des plis et non inscrit dans la liste des fraudeurs.
- Les mises à jour des pièces fiscales et des organismes de sécurité **(CNAS, CACOBATPH, CASNOS)** en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- **Les références bancaires** (attestation de solvabilité) de l'année en cours.
- La copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Le bon d'achat du présent cahier des charges.

Offre technique :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part fermée, ne comportant que les mentions suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, de fax de soumissionnaire, le numéro et l'objet de l'appel d'offres portant clairement la mention « OFFRE TECHNIQUE » dans laquelle il devra inclure les pièces administratives réglementaires suivantes :

- **La déclaration à souscrire** ; selon le modèle ci joint au présent cahier des charge dûment rempli soigneusement paraphée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (En cas de groupement, chaque membre devra fournir une déclaration de probité).
- **Le présent cahier des charges** paraphé, signé, cacheté, daté et portant à sa dernière page, la mention « **lu et accepté** » et ne portent aucune mention entre les lignes ou de surcharges.
- **Un planning prévisionnel des travaux détaillé**, signé, cacheté et daté.
- **Le mémoire technique justificatif (Annexe V « 05 »)** rempli, (paraphé, signé, cacheté et daté.

Offre financière :

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part fermée, ne comportant que les mentions suivantes : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, de fax de soumissionnaire, le numéro et l'objet de l'appel d'offres portant clairement la mention « OFFRE FINANCIERE » dans laquelle il devra inclure les pièces administratives réglementaires suivantes :

- **La lettre de soumission** ; selon le modèle ci joint au présent cahier des charges dûment rempli soigneusement, paraphée, signée, cachetée et datée par la personne habilitée à engager l'entreprise.
- **Le bordereau des prix unitaires (BPU)** ; rempli soigneusement en chiffres et en lettres, daté, signée, cacheté et paraphé et ne porte aucune surcharge.
- **Le devis quantitatif et estimatif (DQE)** ; rempli soigneusement, daté, signée, cacheté et paraphé et ne porte aucune surcharge.

Les trois enveloppes ci-dessus, comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, cachetée et anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
N° ...../2023
Portant sur :
RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TRAVERS LES QUARTIERS DE LA COMMUNE DE BECHAR : EN SEPT (07) LOTS SEPAREE.

LOT N° 01 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT AUX LOGTS AU VIEUX KSAR NOUADAR
LOT N° 02 : Rénovation du réseau d'assainissement HAI CHAABA DJADIDA
LOT N° 03 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY 24 LOGTS HAY EL BADR
LOT N° 04 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY EL DJIHANI 320 LOGTS
LOT N° 05 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY EL KARMA 02
LOT N° 06 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY TADMAMINE LOGTS MINERES
LOT N° 07 : RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A HAY MONGAR 03

Les offres doivent être déposées à l'adresse du maître d'ouvrage :
ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE, Place du 1er Novembre 1954 centre-ville Béchar commune de Béchar, Bureau des marchés, Daira de Béchar, Wilaya de Béchar

- Le délai de préparation des offres est fixé à **15 jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le **BOMOP** et l'un des quotidiens nationaux. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Le jour de dépôt des plis des offres se tiendra le dernier jour de préparation des offres, **quinzième (15ème) jour** de **08h00 à 12h00** ; l'heure limite est à **douze heures (12h00)**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La séance d'ouverture des plis des offres aura lieu le même jour de dépôt des offres ; à partir de **14h00** au niveau de secrétariat générale de l'APC.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 16/07/2023 ANEP : N° 2316017572

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Wilaya de Biskra
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction
NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N° : 01

La Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de wilaya de Biskra met en demeure l'entreprise - **ETB - Harabi Idris** , demeurant Hai El Manchi 75/ 419 Commune de Biskra - Wilaya de Biskra , titulaire du marché N° : 289 du 20/10/2021 relatif au projet : - lotissement 848 lots – Bir Zaaboub Commune de Biskra , lots N° 02 : poste transformateur (génie civil) et - lotissement 536 lots – Bir Zaaboub Commune de Biskra lots N° 07: poste transformateur (génie civil) , et un délais de réalisation de (12) mois.

Met en demeure pour :

- La reprise des travaux en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaire dans le chantier, et ce dans un délai de soixante-douze (72) heures à compte de la première parution de cet avis.

Dans le cas contraire la Direction prendra les mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 16/07/2023 ANEP : N° 2316017528

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz Ou sur notre page Facebook : l'EXPRESSDZ

LES DEUX PAYS ONT DÉCIDÉ D'ENTAMER DES NÉGOCIATIONS ACCÉLÉRÉES

L'Egypte et l'Ethiopie tablent sur un accord sur le Grand barrage de la Renaissance d'ici 4 mois

Selon un communiqué conjoint, les deux pays se sont engagés à déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à un accord qui préserve leurs intérêts respectifs.

Le président Abdel-Fattah Al-Sissi et le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, ont convenu d'entamer des négociations accélérées sur le barrage éthiopien de la Renaissance. Objectif : finaliser un accord entre les trois pays concernés par cette construction dans un délai de 4 mois.

Trois semaines après leur fameuse poignée de main à Paris, le président égyptien Abdel-Fattah Al-Sissi et le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, se sont réunis à nouveau au Caire, mercredi et jeudi derniers, pour discuter de la crise soudanaise, des relations bilatérales et du contentieux autour du barrage éthiopien sur le Nil bleu.

L'annonce majeure issue de ces discussions est l'engagement d'entamer des négociations accélérées en vue de finaliser un accord entre les trois pays concernant le remplissage du Grand barrage de la Renaissance (GERD) et les règles de son exploitation.

Selon un communiqué conjoint publié jeudi dernier « les deux pays se sont engagés à déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à un accord dans un délai de seulement 4 mois ».

« Durant cette période de négociations, l'Ethiopie s'engage à remplir le GERD au cours de l'année hydrologique 2023-2024, sans causer de préjudice significatif à l'Egypte et au Soudan, de manière à répondre aux besoins en eau des deux pays et à préserver leurs intérêts respectifs », ajoute le texte.

« Cette décision revêt une importance capitale alors que l'Ethiopie se prépare à une quatrième phase de remplissage du barrage, sans coordination avec les deux pays en aval, l'Egypte et le Soudan », est-il indiqué. Lors de leur rencontre, les deux dirigeants ont réaffirmé « leur volonté politique mutuelle de renforcer les relations bilatérales entre leurs deux pays sur les plan politique, économique et culturel », ajoute le texte.

Ils ont souligné leur désir commun de réaliser leurs intérêts mutuels et d'assurer la prospérité de leurs peuples respectifs, tout en contribuant à la stabilité, à la paix et à la sécurité de la région.

Le GERD fait l'objet de tension entre l'Egypte et l'Ethiopie depuis plusieurs années. L'Egypte craint une réduction de sa part dans les eaux du Nil, ce qui entraînerait des perturbations économiques importantes, d'où les tensions diplomatiques entre le Caire et Addis-Abeba.

Les négociations sont gelées depuis avril 2021 après l'échec de la médiation de l'Union africaine pour résoudre le conflit, ce qui a poussé l'Egypte à se tourner vers le Conseil de sécurité, qui a émis une « décision présidentielle » appelant à accélérer les négociations et à parvenir à un accord satisfaisant toutes les parties.

Certains médias émiratis avaient fait état, peu avant la réunion de jeudi dernier, d'une avancée résultant d'une médiation secrète menée par la Russie et l'Afrique du Sud, deux pays qui entretiennent des relations étroites avec l'Egypte tout en ayant une influence considérable sur Addis-Abeba, pour mettre fin à ce différend de longue date. L'Hebdo n'a pas été en mesure de confirmer une telle médiation ; cependant, une source gouvernementale a affirmé que Le Caire souhaiterait reprendre les discussions, sur la base de ce qui a été conclu préalablement en vue d'arrêter les mesures unilatérales.

Jusqu'à présent, l'Egypte maintient sa position selon laquelle un accord juridiquement contraignant sur le remplissage et le fonctionnement du barrage est nécessaire pour garantir une exploitation équitable, tandis que l'Ethiopie, estimant qu'aucun préjudice ne sera causé à l'Egypte par le barrage, estime que des recommandations suffisent et souhaite maintenir son approche unilatérale.

Abiy Ahmed était au Caire pour assister au Sommet des Etats voisins du Soudan, sur invitation de Sissi. La rencontre qui a rassemblé jeudi, dernier, les sept pays voisins du Soudan avait pour but d'examiner les moyens de mettre fin au conflit armé actuel et à adresser ses répercussions négatives sur le voisinage.

Elle intervient deux jours après une réunion, à Addis-Abeba, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un bloc de pays d'Afrique de l'Est qui a tenté en vain de convaincre les belligérants du Soudan à signer un accord de cessez-le-feu, pour une durée indéterminée.

Par Al Ahram Hebdo

SUR LE SITE DU GOUVERNEMENT ÉMIRATI

C'EST DÉSORMAIS L'IA QUI RÉPOND À VOS QUESTIONS

Nouvelle étape dans l'avenir numérique des Emirats : l'intelligence artificielle est désormais disponible sur le site du gouvernement, selon l'hebdomadaire local Arabian Business.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sur le site du gouvernement émirati, c'est désormais l'IA qui répond à vos questions ! Avec plus de 3.000 services proposés sur la même plateforme, la navigation sur le site du gouvernement émirati était compliquée pour les utilisateurs souhaitant entreprendre des démarches administratives. Mais tout est désormais plus simple d'accès, grâce à l'intégration, directement sur le site, de l'intelligence conversationnelle ChatGPT. Quelle que soit la question des utilisateurs, qu'il s'agisse de l'obtention d'un permis de conduire, de l'inscription dans les écoles, de l'octroi de visas... il suffit maintenant de la poser dans un Chat dédié. L'intelligence artificielle y répond et indique les démarches à suivre. Des liens vers les pages du site reprenant toutes les procédures sont également fournis par l'intelligence artificielle. Et le tout, en protégeant la confidentialité des utilisateurs, selon le journal local Arabian Business. Une innovation en phase avec l'ambition des Emirats de devenir un leader en terme d'intelligence artificielle. "C'est une nouvelle étape dans l'avenir numérique du pays", a déclaré à ce propos le directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunication et du numérique (TDRA), cité par Arabian Business. Il ajoute que "20 millions de personnes utilisent le site chaque année pour rechercher des informations", ce qui en fait "le site web le plus visité du pays". Les Émirats arabes unis se donnent pour objectif de s'imposer en matière d'intelligence artificielle d'ici 2031, pour diversifier son économie qui se fonde principalement sur le pétrole, selon la stratégie nationale émiratie en matière d'intelligence artificielle. Ils sont d'ailleurs devenus le premier pays à introduire ChatGPT dans ses services gouvernementaux. "Les données sont le pétrole du futur", affirme le gouvernement dans sa stratégie. Autre avancée technologique pour les Emirats : Dubaï a annoncé mercredi , dernier, le lancement de tests pour la mise en circulation de bus autonomes, c'est-à-dire sans conducteur. Un projet à hauteur de 2,3 millions de dollars, selon Arabian Business.

Par L'orient Le jour

POUR « DÉFAUTS DE FABRICATION »

Nissan rappelle plus d'un million de véhicules au Japon et à l'étranger

Le constructeur automobile japonais Nissan a annoncé vendredi dernier, le rappel d'un total de 699.000 véhicules au Japon pour divers défauts de fabrication et a prévenu que des centaines de milliers d'unités étaient aussi concernées à l'étranger. Ces différents défauts n'ont pas occasionné jusqu'à présent d'accidents au Japon, a précisé le groupe. Ils concernent des unités de ses modèles Note, Note Aura, Serena, Kicks et de sa voiture électrique Leaf. Un total de 699.000 unités de ces modèles sont concernées dans le pays et beaucoup d'entre elles sont affectées par plusieurs défauts à la fois, a précisé à l'AFP une porte-parole du groupe. Dans le détail, Nissan a rappelé au Japon 484.025 unités de ses modèles Note, Serena et Kicks pour une protection insuffisante des tuyaux de leurs moteurs, susceptible d'endommager ces gaines et d'empêcher le démarrage du véhicule. Nissan a aussi rappelé dans l'archipel 478.199 unités de Note, Note Aura, Serena, Kicks et Leaf à cause d'un programme de commande électronique pouvant entraîner une accélération des véhicules après avoir cessé d'utiliser le régulateur de vitesse dans certaines circonstances. Le groupe a aussi rappelé 126.000 Serena pour un problème de câblage, et 6.434 Note Aura pour un problème avec le phare avant droit.

Par Agence

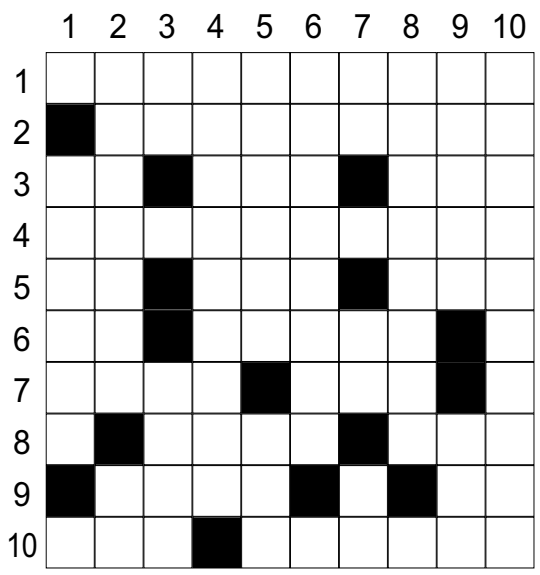

Horizontalement

1- Dernières nouvelles. 2- Instrument de musique. 3- Bas de gamme - Mauvaise habitude - Débit de boissons. 4- Parlera avec clarté. 5- Révolte puérile - Chat anglais - Annotation de bulletin. 6- Début d'ultimatum - Mit au pieu. 7- Avant oui-oui - Acquiescement. 8- Pays d'Asie - Accueille les œufs. 9- Race bouleversée - Article. 10- Ne laisse que la trame - Prisons familières.

Verticalement

1- Beau et bleu pour Strauss. 2- Groupe d'Eglise - Champion. 3- Demi tata - Ville du sud de la France. 4- Eruption cutanée. 5- Très copain-copain - Savoir-vivre. 6- Expression. 7- A la mode - Pour un pote - A payer. 8- Comme le Dalaï Lama. 9- Grand pour les danseuses - Entourée d'eau. 10- Danses espagnoles.

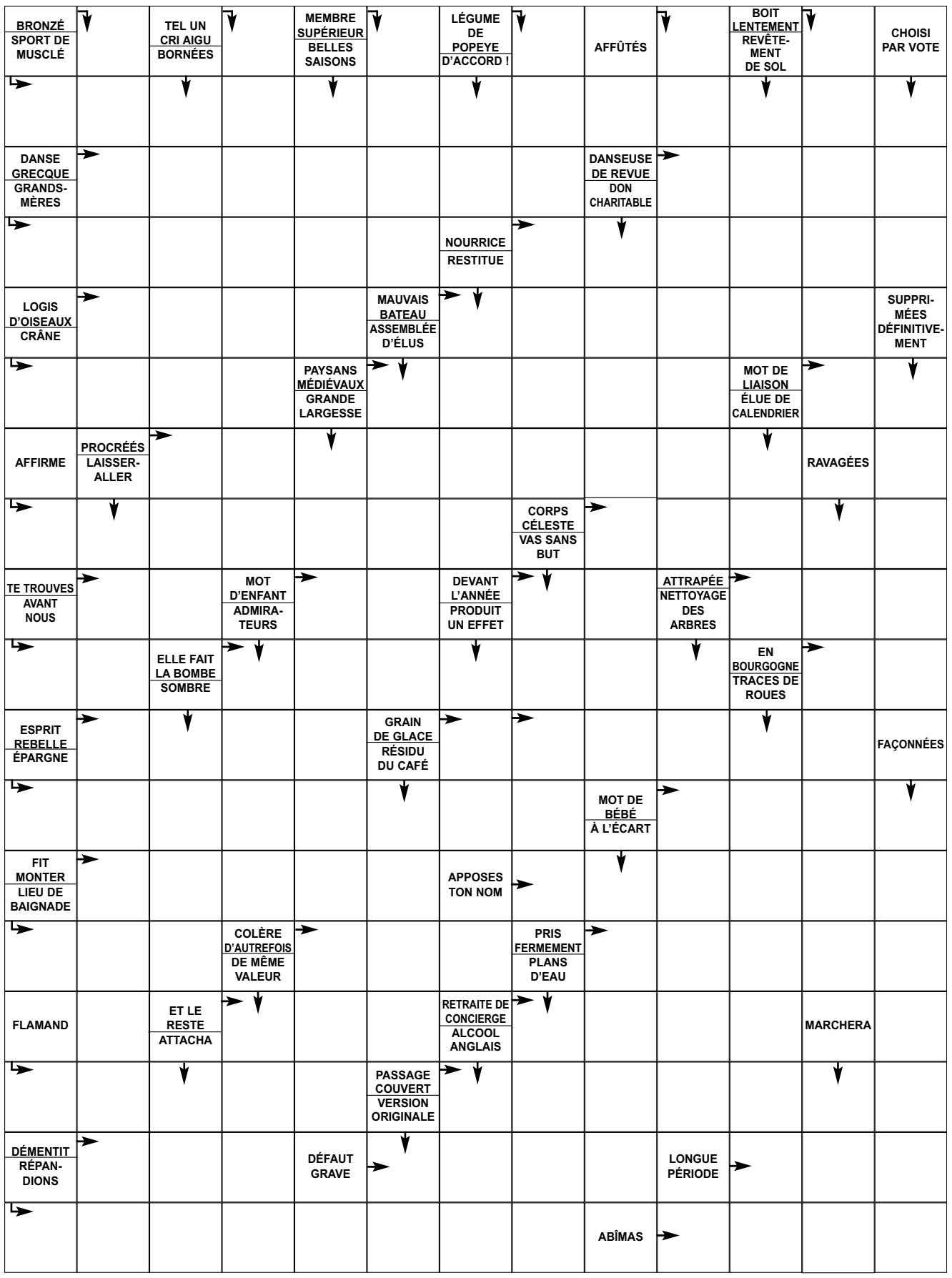

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Vidéo-cassette Vidéocassette Vidéocassette Vidéaucassette	Tipographe Typpographe Typographe Typograffe
Mignar Minward Mignard Mygnard	Panonceau Pannonceau Panoncau Pananceau

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Séducteur

ANGIOME	GONDOLE	PARESSEUSE
BRIMADE	GRAVE	POITRAIL
BROYEUR	GRISERIE	POUDREUSE
CACHOU	HARENG	RAVI
CALE	ISOCLINALE	RELAXE
COULOIR	JONGLEUSE	RÉPÉTITIVE
ELECTRIQUE	LAPINE	ROSERAIE
EMBOUT	LUMINEUSE	ROSTRE
EMPRUNT	MANIGANCE	SAISON
ERREUR	MÉDIÉVALE	SÉDATIVE
EUPHORIE	MÉDINA	SUBJECTIF
EVACUER	MINUSCULE	SUCRERIE
FEUTRINE	NOUAKCHOTT	THERMIQUE
FLAMBER	OCCUPATION	THROMBINE
FORCER	OPÉRATRICE	UNITAIRE
FRETIN	OULEMA	UPPERCUT
GÉNIAL	PARADE	VARIANCE
GLOBULE	PARENCHYME	VOULU

P	E	S	U	E	R	R	D	U	O	P	S	U	B	J	E	C	T	I	F
A	M	E	D	I	E	V	A	L	E	J	O	N	G	L	E	U	S	E	O
R	U	F	D	G	O	S	H	E	T	G	O	U	E	R	E	L	P	S	U
E	N	O	E	U	O	A	A	U	L	C	L	M	L	V	A	O	A	U	A
S	I	B	L	U	R	N	C	I	C	E	B	O	A	E	I	V	G	C	K
S	T	U	R	E	T	R	D	U	S	O	C	C	B	T	M	R	E	R	C
E	A	E	N	O	E	R	P	O	U	O	U	T	R	U	I	A	R	E	H
U	I	G	R	P	Y	A	I	T	L	E	N	A	R	S	L	E	N	R	O
S	R	P	P	R	T	E	U	N	R	E	I	G	E	I	C	E	E	I	T
E	E	U	A	I	E	O	U	R	E	L	T	R	E	R	Q	L	J	E	T
R	E	U	O	R	H	U	E	R	E	E	I	N	O	N	A	U	T	E	O
E	C	N	E	C	E	B	R	V	E	E	I	F	U	N	I	H	E	I	P
P	N	R	A	D	M	N	I	N	E	M	A	R	I	R	E	A	E	A	E
E	A	C	I	A	A	T	C	N	I	N	O	L	O	R	P	X	L	R	R
T	I	R	L	O	A	M	I	H	I	T	C	I	M	H	A	M	O	E	A
I	R	F	A	D	L	P	I	D	Y	O	E	I	G	L	P	S	E	S	T
T	A	A	E	D	A	U	E	R	S	M	Q	R	E	N	T	U	A	O	R
I	V	S	V	L	E	M	O	I	B	U	E	R	F	R	A	N	E	R	I
V	M	A	N	I	G	A	N	C	E	E	S	U	E	N	I	M	U	L	C
E	T	H	R	O	M	B	I	N	E	E	L	U	C	S	U	N	I	M	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

BECOTE - ENRAIE - MONOCLE - OMET - VANDALE - GUI - NE - SAVAIT - ON - CD - STRASBOURG - EMISE - TINT - DOUS - RARE - EU - RU - PAPERASSE - ESSAI - LISE - AM - QI - FAN - RAIE - E AU - DATTIER - REJOUIS - ELIS - POTENCE - ASES - MAT - OSER - SON - MAI - EN - MET - LE - TRIPE - TISANES - REEDITER - SUES.

VERTICALEMENT

DEMANDUERS - AROMATE - CONE - MOUSQUETAIRE - ROND - SIS - AI - JET - ID - TOASTS - PI - DON - EPI - DECLARERA - FAUCON - LEVA - APLATIES - TE - FEE - ASTREINTS - EMIR - GIBIERS - ARES - CROUTON - AEREES - TAS - AMI - UTES - ARLES - NU - VIE - OR - USAI - ISOLEE - ETANGS - EMEUS - NESS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- BRANCARDEE. 2- LEGION - EUX. 3- ACOELOMATE. 4- NON - EDEN. 5- QUITTER - AU. 6- URE - LENT. 7- ES - RELEVEE. 8- SA - OTER. 9- TOI - DIT - IN. 10- EN - GENEREE.

VERTICALEMENT

1- BLANQUETTE. 2- RECOURS - ON. 3- AGONIE - SI. 4- NIE - RA. 5- COLETTE - DE. 6- ANODE - LOIN. 7- MERLETTE. 8- DEAN - EVE. 9- EUT - ANERIE. 10- EXECUTE.

4x4 Dinosaure - Eglantier
Missionnaire - Extincteur

BIFFE-TOUT : HO CHI MINH

BMS

DES TEMPÉRATURES CANICULAIRES AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS PLUSIEURS WILAYAS

Des températures caniculaires pouvant atteindre les 47 degrés affecteront, aujourd'hui et demain, plusieurs wilayas du pays, indiquel'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Placé de niveau de vigilance « Orange », ce BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbés, Saïda, Mascara, Relizane, Chlef et Aïn Defla, où les températures maximales prévues oscilleront entre 43 et 45 degrés, pouvant atteindre localement, lundi, 46/47 degrés, alors que les températures minimales prévues varieront entre 27 et 34 degrés, précise la même source. L'Office national de la météorologie souligne, en outre, que le bulletin canicule, émis vendredi, reste en vigueur.

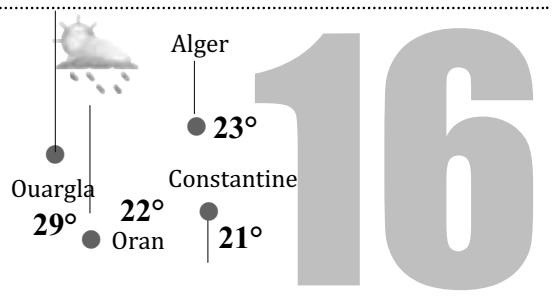

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:40	12:53	16:43	20:07	21:51

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 16 JUILLET 2023 // N°598 //PRIX 20 DA

CSJ

Nécessité d'investir dans les compétences des jeunes

Intervenant à l'occasion d'une rencontre avec les délégués locaux du CSJ, M. Hidaoui a indiqué "qu'il est nécessaire d'investir dans les compétences des jeunes pour leur permettre de contribuer à la construction du pays, dans le cadre de la nouvelle dynamique basée sur la démocratie participative, traduite par la création du conseil supérieur de la jeunesse

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a mis en avant, jeudi à El-Méniâa, la nécessité d'investir dans les compétences des jeunes pour leur permettre de contribuer à la construction du pays. Intervenant à l'occasion d'une rencontre avec les délégués locaux du CSJ, M. Hidaoui a indiqué "qu'il est nécessaire d'investir dans les compétences des jeunes pour leur permettre de contribuer à la construction du pays, dans le cadre de la nouvelle dynamique basée sur la démocratie participative, traduite par la création du conseil supérieur de la jeunesse". Et d'ajouter que le CSJ s'emploie à l'adoption des idées innovantes des jeunes, considérées comme "un moteur" du développement de l'économie nationale. M.Hidaoui a également fait état des objectifs visés par le CSJ, notamment l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants et la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu des jeunes, signalant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a offert à cette frange de la société une opportunité inouïe incarnée dans l'adhésion au CSJ qui représente "un trait-d'union" entre les pouvoirs publics et les jeunes. Organisée au niveau du siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la rencontre a été l'occasion aux représentants des associations juvéniles locales de soulever leurs préoccupations, à l'instar de la réalisation d'un complexe sportif, en plus d'assurer l'encadrement et la prise en charge des jeunes compétences de la région et les aider ainsi à réaliser leurs aspirations. La réalisation d'un centre de prévention et de lutte anti-drogue à El-Méniâa, pour s'occuper du traitement de la toxicomanie, figure aussi parmi les recommandations. Répandant aux préoccupations soulevées, le président du CSJ a évoqué la volonté politique nationale de consacrer la démocratie participative, offrant aux jeunes la possibilité pour débattre et faire passer leurs idées et proposer les solutions possibles. Au terme de son intervention, M. Hidaoui a souligné que l'organisation de telles rencontres-débats, constituent une occasion pour recueillir les préoccupations et propositions auprès des représentants des associations juvéniles, et impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques publiques.

Y.B

SIGNALEMENT DES DÉCHARGES ANARCHIQUES:

Entrée en service de l'application "NDIF"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, l'entrée en service de l'application mobile "NDIF" dédiée à la surveillance et au signalement des points noirs et des décharges sauvages, et ce à travers toutes les communes du pays. Téléchargeable sur "Google Playstore", mise à jour et réactivée en coopération avec l'Agence nationale des déchets (AND), l'application permettra aux citoyens de "signaler aux autorités locales compétentes l'existence de décharges sauvages et de points noirs, afin de prendre en charge de manière efficace leur élimination", précise le communiqué. La conception de l'application mobile "NDIF" s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des efforts visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la modernisation du service public d'hygiène de l'environnement", et permet aux citoyens de participer à la lutte contre ces phénomènes négatifs constatés". Le principe de cette application, explique la même source, consiste à "signaler ces phénomènes à travers les téléphones portables en prenant une photo avec la localisation géographique automatique du point signalé pour permettre aux services locaux de prendre les mesures nécessaires à leur élimination en coordination avec les services compétents de la commune ou ceux relevant des entreprises publiques et privées en charge de la collecte et du transport des déchets". Cette application permettra, également, aux services des Daïras, circonscriptions administratives et wilayas de "suivre la prise en charge des requêtes déposées par les citoyens dans leurs territoires de compétences", ajoute le communiqué. De plus, ce service confère "davantage d'efficacité à la prise en charge en matière d'hygiène et de préservation de l'environnement et de la santé publique, et permet la mise en œuvre du principe d'implication du citoyen dans la gestion de ses affaires locales et de sa contribution constructive quotidienne à l'amélioration de son cadre de vie local et de proximité", conclut la source.

R.N

POUR TRAFIC DE DROGUES ET OUVERTURE DE CABARETS CLANDESTINS À ALGER

ARRESTATION DE 14 RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Quatorze ressortissants étrangers ont été arrêtés pour "trafic de drogues et de psychotropes et ouverture de cabarets clandestins, créant ainsi un climat d'insécurité dans les agglomérations et les quartiers", indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans des opérations distinctes ciblant les villes de Bordj El Bahri et de Bordj el Kiffan (Alger Est), les services de la police judiciaire ont procédé, dans la nuit du 3 au 4 juillet, à l'arrestation de quatorze (14) ressortissants étrangers dont deux (2) ressortissantes marocaines, impliqués dans une affaire de trafic de stupéfiants et de psychotropes dans le cadre d'une bande criminelle organisée, de détention et de vente de boissons alcoolisées sans autorisation, d'entrée et séjour illégaux sur le sol algérien", ajoute le communiqué. Suite à un mandat de perquisition des domiciles exploités par les ressortissants étrangers en situation irrégulière émis par le parquet compétent, les services de police ont saisi "1,5 kg de marijuana, 486.98 gr d'ecstasy, 123 gr de héroïne, des capsules de cocaïne, 659 unités de boissons alcoolisées, une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 3.734.000 DA et 28.700 euro, ainsi que des armes blanches prohibées de différents types et calibres". "Les quatorze (14) mis en cause ont été déférés, le 9 juillet, devant le procureur de la République près le Tribunal de Rouiba (Alger), pour trafic de stupéfiants dans le cadre d'une bande criminelle organisée, détention et vente de boissons alcoolisées sans autorisation, entrée et séjour illégaux sur le sol algérien. Il a également été procédé au rapatriement de 110 ressortissants étrangers dans leurs pays d'origine", conclut le communiqué.

R.N

UN AVION SAOUDIEN AUTORISÉ À ATTERRIR À ALGER POUR PRENDRE EN CHARGE UNE HADJI MAROCAINE VICTIME D'UN MALAISE

Les autorités algériennes ont autorisé l'atterrissage d'un avion de la compagnie aérienne saoudienne à l'aéroport international d'Alger, afin de prendre en charge une hadji marocaine victime d'un malaise sévère, transférée en urgence à l'hôpital "Salim-Zmirli" (Alger) pour recevoir les soins nécessaires, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de la Santé.

"La ressortissante marocaine (R. Al GH), 76 ans, a subi un malaise sévère à bord de l'avion lorsque ce dernier traversait l'espace aérien algérien", précise la même source, soulignant que "les autorités algériennes ont autorisé l'avion relevant de la compagnie aérienne saoudienne à atterrir à l'aéroport international d'Alger". La hadji marocaine a été évacuée en urgence à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Salim-Zemirli où elle a reçu les soins nécessaires et la prise en charge adéquate, a fait savoir la même source. L'état de santé de la ressortissante marocaine est stable, rassure le ministère.

APS